

# Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny.

74e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, VENDREDI LE 13 SEPTEMBRE 1957

No 24



De gauche à droite, pendant cette sympathique cérémonie: M. Ernest Proulx, M. Donat Paquet, le jubilaire M. Caron,

M. Hervé Gauvin et M. André Béchard.

(Photo Pierre Michon).

## 50 ans de services à la Compagnie Bélanger

La Compagnie A. Bélanger et ses employés ont fêté jeudi matin, en toute simplicité, M. Joseph-N. Caron, né en 1891, et entré aux services de la Cie Bélanger à l'âge de 16 ans, le 21 juin 1907. Il débuta au département des instruments aratoires, où il travailla pendant 17 ans. En 1924, il passait comme employé à l'expédition. Il y est encore actuellement, mais comme contre-maitre maintenant. Pour ses cinquante années de bons et loyaux services, fait unique dans les annales de la maison, la direction de la Compagnie Bélanger lui a offert en gage de reconnaissance une magnifique montre, au dos de laquelle sont gravées quelques lignes de souvenir.

Les employés de l'usine et des bureaux ont présenté au jubilaire un superbe carillon mural, une bague et une som-

me d'argent. La montre a été remise personnellement par le président de la Compagnie, M. Donat Paquet. Quant aux présents des employés, ils ont été remis par deux "juniors", M. Alfred Desjardins, contre-maitre de la fonderie, qui a lui-même plus de 46 ans de service dans la maison et M. Ernest Proulx, gérant des crédits et doyen des employés de bureau avec 45 années de service.

La cérémonie eut lieu devant tous les employés réunis. M. Paquet était accompagné de M. André Béchard, co-propriétaire de la Compagnie et vice-président, ainsi que de M. Hervé Gauvin, ingénieur professionnel, gérant général de la Compagnie. C'est M. Ernest Ringuet, surintendant, qui agissait comme maître de cérémonie, et cela avec tact et humour.

## Un grand défilé de modes à Montmagny

C'est jeudi prochain, 19 septembre, à 8 h. 30, qu'aura lieu au Théâtre Lafontaine, le Grand Défilé de Modes présenté par les gracieux et jolis mannequins professionnels du "Hollywood Glamour Studio", de Québec. Patronné par Mlle Irène Green, "Aux Nouveaux

tés" et Mlle M. Lemieux, ce défilé permettra aux coquettes magnymontoises de se faire une idée sur ce qui se portera les saisons d'automne et d'hiver prochaines en matière de mode féminine.

La vedette de la soirée sera M. Pierre Boutet, le célèbre té-

nor canadien dont la renommée n'est plus à faire. En effet, ce grand artiste est mondialement connu puisqu'il a chanté à Paris, Rome, Londres et dans tous les grands théâtres européens. Ce n'est que récemment d'ailleurs qu'il a regagné le Canada. Il y aura d'autre part de nombreux prix de présence. Bref une belle soirée en perspective... et qui intéressera même les messieurs!

Les billets peuvent être retirés à la caisse du Théâtre Lafontaine et dans les magasins organisateurs.

## Echos du Palais de Justice

Ont été condamnés à des amendes et aux frais pour ventes de boissons alcooliques: un restaurateur de St-Jean-Port-Joli \$50; un individu de St-Damien \$100; un individu de Bras d'Apic \$100; un hôtelier de L'Islet \$50; un hôtelier de St-Magloire \$100; un individu de St-Raphaël \$50; un hôtelier de Ste-Perpétue \$100.

Un individu de St-Pamphile et un autre de Sorel ont été condamnés à \$50 et aux frais pour vitesse excessive. Un individu de Lauzon a été mis à

l'amende pour \$25 et les frais à la suite de conduite dangereuse.

Trois individus de Berthier ont été condamnés à une peine de trois mois de prison chacun pour vols dans différents charlets de Berthier. Condamnation de \$500. pendant deux ans de PEJJ. pendant deux ans pour un individu de St-Michel coupable d'assaut.

Un individu de Ste-Euphémie reçoit un mois de prison pour vol.

## Une septuagénaire tuée par un camion

Une septuagénaire a été mortellement blessée par un camion, vendredi soir, dans le village de L'Islet. Mlle Anne Kirouac, 76 ans, de L'Islet, a succombé à une fracture du crâne quelques minutes après l'accident.

La tragédie s'est déroulée vers 8 h. 45, alors que Mlle Kirouac traversait la chaussée en face de l'église pour se rendre assister à une heure d'adoration. Relevée évanouie, la blessée fut portée à la salle paroissiale où un prêtre fut mandé à son chevet, ainsi que

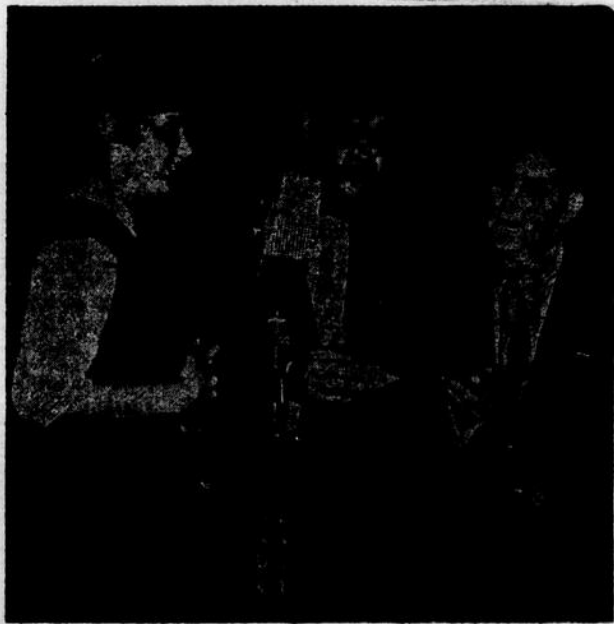
le Dr Leclerc. A son arrivée, le médecin ne pouvait que constater la mort.

Une enquête du coroner a été ouverte samedi, à la morgue Dubé et Fils, de St-Jean-Port-Joli. Après l'identification du corps, la séance a été ajournée à plus tard. Le Dr J.-N. Chassé présidera cette enquête dont les recherches nécessaires sont effectuées par le détective Léo Caron, du poste de la Sûreté provinciale à Montmagny, en collaboration avec l'agent de la route, F. Fortin, de L'Islet.

## Concert de protestations à CKBM

Dans la soirée de lundi, peu après la fin de l'émission au Théâtre Lafontaine, le Poste CKBM recevait plus d'une demi-douzaine de téléphone. Tous ces appels protestaient plus ou moins violemment contre le choix du jury pour la première place du concours. Le lendemain matin et durant toute la journée la sérénade se poursuivait, si bien que CKBM aurait pu engager une téléphoniste spécialement destinée au rayon "Réclamations". Ainsi l'on peut dire sans exagérer que CKBM aura reçu au total plus de 40 appels. Les gens étaient généralement très polis à l'appareil... mais ils voulaient tous savoir le nom des membres du jury. On comprendra que c'était ce qui les intéressait le plus!

## 1er prix de "La Couronne d'Or"



La "Couronne d'Or" a fait escale à Montmagny et a décerné le premier prix de son émission dans notre ville à Mlle Josette Méthot que nous voyons ici en compagnie de l'animateur Michel Normandin et de M. L. Fournier, pro-maire de Montmagny. Ce choix n'a pas été du goût de tout le monde et nos lecteurs pourront lire en pages 8 et 9 les diverses réactions qu'a suscitées ce jugement.

**"DROIT et JUSTICE"**

# Le COURRIER DE MONTMAGNY

*Journal de la région de Montmagny*



Maurice Marquis, Directeur Gérant  
Louise Marquis, Assistant-Directeur  
Denise Marquis, Rédaction et administration  
Michel Vidoudez, Rédaction, Service des Nouvelles  
Lucien Elais, Service de Publicité

Membres de la CWNA, de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada, de la Key French Weekly et de l'A.B.C.



Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, L.T.E.E., Imprimeurs-Editeurs, — Rue Saint-Thomas  
Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.  
Abonnement: Canada \$2.00 et Etats-Unis \$2.75 par année

## EDITORIAL

### DEVOIRS DES SURVEILLANTS

L'amélioration ou la détérioration du moral de l'entreprise dépendra du sort que feront les surveillants et les contremaîtres aux plans du chef de service.

Ceux qui exercent des fonctions de surveillance ne servent pas l'établissement de leur mieux s'ils se contentent d'appliquer les règlements. La justice, la logique et un intérêt manifeste pour les problèmes des employés sont les chevilles ouvrières du maintien du moral par les surveillants.

Le surveillant est chargé par la direction de prendre un groupe d'être humains, chacun avec le tempérament, les émotions et les talents qui lui sont propres, et d'en faire une équipe de travail satisfaisante. Ce qui est très important dans cette tâche, c'est que les nobles principes de ses chefs se reflètent dans l'attitude du surveillant. Le moral, a-t-on dit, ne commence pas à l'échelon inférieur d'une organisation; il coule lentement du sommet vers le bas.

Tout surveillant exécute un travail qui représente sa part particulière dans l'oeuvre commune. Il pourra, par exemple, monter une machine, préparer des bleus, contrôler la précision ou rédiger des rapports. Mais même s'il s'acquitte bien de cette tâche, ce n'est pas de cette partie de son travail qu'il tirera le plus de satisfaction.

La véritable joie de commander et de diriger des hommes consiste à dépenser jusqu'à la dernière once de notre talent d'administrateur pour que ceux qui sont sous nos ordres donnent la pleine mesure de leur capacité dans leurs emplois et deviennent des ouvriers de plus en plus compétents.

Quiconque a la direction d'un groupe d'employés aura avantage, dans son intérêt comme dans celui de son entreprise, à faire un petit examen de conscience en se posant les questions suivantes: Est-ce que j'entretiens de bonnes relations humaines avec mes employés, ou est-ce que je me contente des seuls contacts du travail quotidien? Y a-t-il certains principes qui me guident dans mes rapports avec les hommes et les femmes de mon service, ou est-ce que je me borne à faire chaque jour de mon mieux selon les circonstances? Est-ce que je recherche toujours l'élément positif d'un problème ou d'une situation, ou bien mon attitude négative est-elle une douche froide pour le moral? Ai-je songé au fait que tous ces ouvriers sont comme moi des êtres humains, ou est-ce que je les considère uniquement comme les "bras" qui font tourner les machines?

Le surveillant qui s'attend à trouver la perfection chez ses employés aura nécessairement des déceptions. Quel que soit le soin avec lequel on le choisisse, l'ouvrier apporte à l'atelier toutes ses imperfections, ses particularités et ses limites. On ne peut

embaucher que le bon artisan; il faut prendre l'homme tout entier.

C'est là, évidemment, le domaine qui offre au surveillant ses plus belles possibilités. Il y a peu de gloire à noter heure par heure, sur un diagramme, le rendement d'une machine qui tourne rond, mais en faire fonctionner une qui est sujette aux pannes, qui exige des ménagements lorsqu'elle est en régime, qu'il faut bien huiler à certains endroits et à certains intervalles, voilà à la vérité ce qui est à la fois une victoire et un motif de contentement.

#### LA COLLABORATION

La collaboration doit être pratiquée par tout le monde, par ceux qui dirigent comme par ceux qui sont dirigés. C'est une voie à deux sens, une manière de vivre où plusieurs personnes travaillent de concert à l'exécution d'une tâche. On peut se faire une assez bonne idée de la valeur d'un directeur ou d'un administrateur par le degré de collaboration qui existe dans le service dont il a la charge.

Lorsqu'un groupe d'employés se transforme en équipe, sa capacité de production augmente d'une façon étonnante. "Le travail d'équipe nous dit J. F. Johnson dans *Business and the Man*, se réalise par l'union des efforts librement consentis au profit d'une cause commune."

Le surveillant qui réussira le mieux à organiser le travail d'équipe est celui qui assignera à chaque membre de l'équipe la fonction qu'il est le plus apte à remplir et qu'il veillera à ce que chaque homme connaisse, voie, touche et apprécie le produit fini qu'il a contribué à créer par son labeur et son adresse.

Tout ce que fait le surveillant ou le directeur dans ses relations avec ses ouvriers doit porter le sceau de la sincérité. On aura vite fait de découvrir les attitudes simulées, et il en résultera une perte de confiance à laquelle il sera difficile de remédier, ainsi qu'un affaiblissement de l'esprit d'équipe.

L'opportunisme a acquis une importance beaucoup trop grande dans notre vie actuelle. Nous sommes portés à accepter trop facilement l'idée que la fin immédiate justifie les moyens. Mais un directeur qui choisit la ligne de conduite la plus avantageuse pour le moment, sans se préoccuper de ce qui arrivera par la suite, creuse la fosse où s'engloutira l'esprit d'équipe de son service.

Etant donné que ce ne sont pas des choses inanimées mais des êtres humains qu'il dirige, le surveillant doit vraiment aimer ses hommes. Cependant, comme il occupe un poste de commande, il doit prendre garde de ne pas manifester son amitié pour certains de ses subordonnés jusqu'au point de verser dans la partialité.

## Une nouvelle et belle distinction pour le "Courrier de Montmagny"

Les directeurs des hebdomadaires canadiens ont ouvert dimanche dernier, à Banff, Alberta, le congrès annuel de l'Association des Hebdomadaires Canadiens. Le nombre des délégués accompagnés de leur épouse était de près de 500. Notre directeur, M. Maurice Marquis, participe à ce congrès en compagnie de madame son épouse et de sa fille, Mlle Denise Marquis, rédactrice et responsable de l'administration de notre journal.

Cette année, le congrès innove une chose intéressante: l'attribution de récompenses pour les meilleurs articles de fond, les meilleures pages éditoriales, les meilleurs numéros spéciaux de Noël, etc. — Or nous avons la grande joie de pouvoir annoncer que notre journal s'est vu attribuer le premier prix, sur plus de 500 hebdomadaires canadiens, pour la belle présentation de son numéro de Noël dernier. C'est une distinction qui honore le "Courrier de Montmagny" et son directeur, M. Maurice Marquis, qui n'en sont pas à leurs premiers lauriers. Tous nos lecteurs savent en effet que ce n'est pas la première fois que le "Courrier" fait honneur à la Ville de Montmagny en se distinguant lors de concours de la Presse canadienne.

## La Commission scolaire de Mont'y contre le départ de l'O.N.F.

Voici le texte de la lettre qu'a expédiée le Dr Albert Dumas, président de la Commission scolaire de Montmagny, à l'adresse de M. le Commissaire de l'Office National du Film, pour protester contre la fermeture de ses bureaux dans notre ville. Nous savons d'autre part que plusieurs associations ou clubs de Montmagny ont envoyé ou préparent des missives similaires. On souhaite qu'une pareille levée de boucliers ne reste pas sans résultat et que la ville pourra conserver les bureaux de l'O.N.F. dans les locaux qu'elle met gratuitement à sa disposition.

Montmagny, le 11 septembre 1957.

M. le Commissaire,  
Office National du Film.

M. le Commissaire,

Lors d'une session régulière des Commissaires d'Ecoles pour la Ville de Montmagny, tenue au lieu ordinaire à l'Ecole Beaubien mardi, le 10<sup>ème</sup> jour de septembre 1957, à 8 h. 30.

A laquelle session sont présents MM. les commissaires Roméo Caron, Léopold Rioux, Jean-Claude Fortin et Ubald Têtu, sous la présidence du Dr Albert Dumas.

A cette occasion une résolution a été adoptée à l'unanimité laquelle se lit comme suit:

"Attendu qu'ayant appris la décision de l'Office National du Film de transférer ses bureaux à Québec,

Attendu que les services que rendaient cet organisme dans les districts de Rivière-du-Loup, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse et de Beauce, étaient très appréciés de tous ceux qui étaient susceptibles d'y avoir recours.

Il est proposé par M. le commissaire Ubald Têtu, Secondé par M. le commissaire Roméo Caron, QUE demande soit faite au député de Montmagny, Me Jean Lesage, pour qu'il fasse les représentations nécessaires aux autorités concernées, l'Office National du Film.

QUE copie de cette résolution soit envoyée au Commissaire de l'Office National du Film, au député de Montmagny, Me Jean Lesage, et aux journaux locaux pour publication.

Adopté.

Signé: Albert Dumas, m.h., président.

## M. St-Laurent a démissionné

Le très honorable Louis St-Laurent, chef du parti libéral, a fait la déclaration suivante:

"Après mûre réflexion et sur l'avis médical que je viens de recevoir, j'en suis venu à la conclusion que je n'ai plus la force et la vigueur nécessaires pour diriger le parti dans une autre élection générale.

"De l'expérience que j'ai d'élections précédentes, je sais combien grandes sont les exigences qu'elles imposent sur les réserves d'énergie d'un chef de parti et je suis convaincu qu'il ne m'est plus possible de satisfaire à ces exigences.

"Toutefois, si ma santé le permet, je serai heureux de continuer à remplir les fonctions de chef du parti libéral pendant la période intérimaire qui précédera le choix de mon successeur à une convention qui, sans doute, sera convoquée prochainement à cette fin.

"Je regrette vivement d'avoir à prendre cette décision. Elle est dictée par ma conviction que c'est la seule que je dois prendre dans les circonstances et que toute autre serait injuste envers le parti avec lequel j'ai eu le grand honneur de servir mon pays durant plusieurs années."

## La Société de Réhabilitation de Montmagny, Inc.

Un mardi, le 19 février dernier, les directeurs du Club Rotary de notre ville se réunissaient pour choisir un nom à la Société qu'ils voulaient fonder en vue de venir en aide de façon plus adéquate aux infirmes. Bientôt le projet du Timbre de Pâques se concrétisait sous le nom de Société de Réhabilitation de Montmagny. L'œuvre était ainsi créée. Le Rotary décide donc son incorporation et en fixe les buts et les statuts. Huit requérants vont dès lors être appelés à signer la demande d'incorporation.

Judi, le 21 mars 1957, les directeurs se réunissent à nouveau afin d'étudier le texte de la requête pour les lettres patentes de la Corporation, lesquelles furent préparées par Me Robert Daveluy.

Et mercredi, le 4 septembre 1957, c'est la première assemblée de la Société de Réhabilitation de Montmagny Inc. Les huit requérants qui y assistent — ceux qui avaient signé la requête — sont les suivants: L'Hon. Joseph Boulanger, C.L., M. le Maire Louis-O. Roy, le Docteur J.-C. Darveau, Me Robert Daveluy, Hervé Gauvin, Maurice Eurois, Claude Hamelin, Docteur Lomer Lemieux.

Voici un extrait du procès-verbal:

Après lecture sous motion dument proposée, secondée et adoptée, il a été résolu d'adopter les Lettres Patentes et de les faire transcrire dans le Livre des Minutes et d'insérer le duplicata du mémoire de convention au livre des minutes.

Sur motion dument proposée, secondée et adoptée, le Dr Lomer Lemieux a été élu président et Me Robert Daveluy, secrétaire de l'assemblée. Un règlement connu comme règlement numéro un et comportant les règlements généraux a été lu et soumis à l'assemblée clause par clause. Il a ensuite été résolu de recruter des membres qui seront acceptés par les directeurs provisoires lors de leur prochaine assemblée. Nos lecteurs le constateront, voici un projet qui n'a pas tardé à devenir une réalité et qui prouvera

rapidement son utilité. L'honneur et le prestige en retombe sur le Club Rotary qu'il faut féliciter pour sa belle initiative, lui et plus particulièrement ses deux membres si dévoués, le Docteur Lomer Lemieux et Me Robert Daveluy.

M. V.

## Quarantaine au Séminaire de Trois-Rivières

Les 750 élèves du collège classique St-Joseph ont été mis en quarantaine, 50 pensionnaires offrant des symptômes de grippe.

Le directeur de l'Unité sanitaire de Trois-Rivières, le Dr Jean Dargis, a ordonné la fermeture de l'institution pour une période indéfinie. La plupart des élèves se sentaient malades dimanche.

Les élèves malades, âgés de 12 à 20 ans, sont soignés au collège. Trois cents autres élèves qui vivent au collège sont également soumis à la quarantaine.

Quant aux 400 externes qui, pour la plupart, habitent Trois-Rivières et la région immédiate, on leur a dit que la quarantaine n'aura pas été levée. Les autorités de l'institution ont refusé de dire si les malades sont ou non atteints de la fièvre asiatique.

## Noces de diamants

Dédié à M. et Mme Proculus Giasson à l'occasion de leurs noces de diamants.

*Vous me rappelez l'ancien temps,  
Les bons souvenirs de jeunesse,  
Et plus ils datent de longtemps,  
Plus ils sont chers à la vieillesse.*

*Les jeunes se sont rassemblés,  
Pour apprendre à fêter des noces;  
Si, plus tard, Dieu les a comblés,  
On les verra dans leurs carrosses.*

*Vous voyez donc autour de vous,  
Des amitiés de tous les âges,  
C'est à qui de chacun de nous,  
S'empresse à rendre ses hommages.*

*Oui, des compliments, des souhaits,  
Qui font du bien aux coeurs sensibles  
Et, pour ne l'oublier jamais,  
Vous avez des preuves visibles.*

*On vous apporte en souvenir,  
Tous les "cadeaux de circonstance"  
Priant le Ciel de vous bénir,  
Et prolonger votre existence.*

M. A. C.

## Le Diner-Causerie de l'Association de Prévention des accidents industriels

L'Association de Prévention des Accidents industriels a tenu un diner-causerie à Montmagny, jeudi soir, dans la grande salle du Club Le Bûcheron. Un grand nombre de propriétaires, de dirigeants et de contremaîtres d'industries et de maisons commerciales de Montmagny et environs s'étaient donnés rendez-vous à cette occasion.

Cette association est un groupement d'employeurs qui maintiennent des relations étroites avec la Commission des Accidents du Travail de la province de Québec. Elle parcourt toute la province et réunit soit les ouvriers soit les patrons pour leur faire prendre conscience des causes et des effets des accidents ainsi que des méthodes de prévention contre ces accidents. 35 villes et villages sont ainsi visités chaque année. Lundi dernier, ce même diner-causerie avait eu lieu à Matane.

A la table d'honneur on remarquait, hier soir, M. Paul-A. Cook, gérant conjoint de l'Association de Prévention des Accidents Industriels; le président, M. Léandre Roy, gérant de Duplan Ltée; M. Ls.-F. Fournier, pro-maire de la ville de Montmagny; M. Dr A. Dumas, président de la Commission Scolaire; M. Gérard Villeneuve, de l'Association de Prévention des Accidents Industriels; M. Robert Deschênes, de l'Association de Prévention des Accidents Industriels; M. Pierre Després, de la Fonderie A. Després de Montmagny; M. Irené Garant, de Alphonse Garant Enr. de St-François, Montmagny; M. Clément Matte, gérant du personnel de Duplan Ltée; M. Gilbert Manseau, I.P., Fonderie l'Islet Ltée; M. Ernest Ringuet, surintendant de A. Bélanger Ltée; M. Adrien Thivierge, de Gérard Collin Inc.; M. Jean-Julien Bourgault, industriel de St-Jean Port-Joli; M. Elphège Bois, gérant de Tous-saint & Frères de St-Jean Port-

Joli; M. André Rousseau, de Rousseau Métal Inc. de St-Jean Port-Joli; M. Dollard Lachance, de Electrical Mfring de Montmagny; M. Eldège Fontaine, de l'Association de Préventions des Accidents Industriels.

C'est le président de la manifestation, M. Léandre Roy, qui souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance; il fit les vœux que les efforts de la Prévention des Accidents Industriels soient couronnés de succès.

Il appartient ensuite à M. Elphège Bois de présenter le conférencier, M. Paul-A. Cook, bien connu partout dans la province auprès des patrons comme des ouvriers et employés. Sa réputation de conférencier distingué dans le domaine de la prévention des accidents du travail n'est plus à faire. Né à Montréal, M. Cook a occupé de nombreux postes de commande avant d'entrer, il y a quinze ans, au service de la prévention des accidents industriels. M. Cook a cité des chiffres et statistiques impressionnants qui, à eux seuls, donnent à réfléchir. Selon M. Cook, il faut qu'un réveil se produise avant quelque temps si non on aura à déplorer un nombre encore plus catastrophique d'accidents. En effet on enregistra dans le Québec seul, pour l'année 1956, pas moins de 202 morts au travail et plus de 100.000 blessés. Ce qui donne des dépenses en compensation de près de 23 millions de dollars. En 1954, on enregistrait 87.111 cas d'accidents, en 1955: 85.257, en 1956: 106.000 et cette année enfin, les

statistiques démontrent que pour les sept premiers mois correspondant à l'année précédente on mesure déjà une augmentation de 15%. Toutefois la situation est meilleure que dans la province voisine, l'Ontario, où l'on comptait en 1956 près de 252.000 accidents de travail.

A Montmagny les chiffres sont les suivants: en 1954: 339 accidents; en 1955: 387; et en 1956: 386. Ce qui fait, on le voit, plus d'un accident de travail chaque jour dans notre ville.

Ce qu'il y a de tragique a souligné M. Cook, c'est que sur ces 100.000 blessés, 8 à 10.000 restent des estropiés toute leur vie, ayant été amputé d'un doigt, d'un bras, d'une main, d'un pied, d'une jambe ou ayant perdu à tout jamais un ou les deux yeux. En y prenant soin on peut arriver à diminuer sensiblement le nombre de ces malheureux et déplorables accidents qui sont, il ne faut pas l'oublier, des événements imprévus résultant d'une action imprudente ou d'une condition dangereuse, parfois même des deux cas à la fois.

Le 75% des accidents survenus ont des causes banales, donc évitables. Des chiffres donnés plus haut, 12.745 sont des blessures au yeux. Beaucoup également sont des infections graves provenant de blessures bénignes qu'on a soigné trop tard ou simplement pas du tout.

Le conférencier, une fois son exposé terminé, illustra d'un film des plus intéressants intitulé "Handle feeling with care" — "Maniez les sentiments avec soins".

C'est M. Gilbert Manseau qui remercia l'orateur. Les nombreux applaudissements qui saluèrent M. Cook témoignent de l'intérêt porté par l'assistance à ce sujet. Michel Vidoudez

### A L'ISLET

## Dramatiques noyades de deux jeunes gens

Yvan Bourque, 18 ans, fils de M. Jean-Paul Bourque, gérant de la Caisse Populaire de L'Islet, et Pierre Létourneau, 22 ans, fils de M. L.-A. Létourneau, gérant de la Banque Canadienne Nationale de L'Islet également, manquaient toujours à l'appel, lundi soir. Les deux jeunes hommes ne sont pas revenus, samedi soir, d'une randonnée sur le fleuve dans un canot de toile.

Les deux disparus avaient quitté L'Islet vers 11 h. de la matinée samedi, à destination de l'Île-aux-Oies. Par suite d'un vent violent, la mer était agitée. Plusieurs personnes ont assisté à leur départ. Les deux jeunes gens devaient revenir pour 4 h. de l'après-midi. Leur absence prolongée a lancé l'alerte et des recherches ont été entreprises, mais sans résultat.

Leur embarcation intacte a été trouvée dimanche matin, près du phare de St-Jean-Port-Joli, par M. Alexandre Bourgault, qui en est le gardien. Dimanche après-midi, l'île a été fouillée dans ses moindres recoins sans qu'aucune trace de leur passage ne soit relevée. On en est venu à l'hypothèse que les deux jeunes universitaires se sont noyés.

Toute la journée durant de lundi, deux équipes formées

de navigateurs, dont L'Islet est le berceau, ont patrouillé les abords du chenal en chaloupe à moteur et ont fouillé le lit du fleuve à l'aide de grappins. On espère pouvoir repêcher les deux disparus. On compte surtout que les flots rendront leurs corps d'ici une semaine. Les cabotiers qui naviguent dans la région ont été prévenus de la double noyade. Selon certains lous de mer, le cadavre des deux jeunes hommes devraient échouer sur la rive sud du St-Laurent. Tous les jours d'ici quelque temps, une surveillance étroite sera exercée sur cette rive du majestueux fleuve.

Yvan Bourque et Pierre Létourneau en étaient à leurs derniers jours de vacances dans leur famille. L'un avait demandé admission à l'Université d'Ottawa, tandis que l'autre devait poursuivre ses études à l'Université Laval.

Plus le règne de Marie s'établira dans les âmes et plus Jésus sera connu et aimé et avec lui son divin Père. Notre coeur doit être brûlant du désir de voir régner notre Mère, et nous devons être prêts à y collaborer pour notre part.

Service Marial, Montmagny.

## Important congrès à Lévis



M. Jacques Basyn, de Belgique, président de la Confédération internationale du Crédit populaire, dirigera à Lévis du 16 au 19 septembre la participation de 50 visiteurs de six pays d'Europe au congrès du 25e anniversaire de la Fédération des Caisses Desjardins de Québec. Le thème des assises sera "le budget familial", mais l'on étudiera aussi l'inflation, le crédit à la consommation et l'épargne. On attend au congrès environ 1.000 délégués de tous les coins de la province de Québec.

7 septembre 1957.



SERVICE VENTE REPARATION

C.P. 1026

Tél.: 93

REFRIGERATION

Conrad Gaudreau

Coin de la Gare et Collin, Montmagny.

Tél.: 93

C. P. 1026

CONRAD GAUDREAU

Serrurier

Chefs de tout genre

Agent Bicycles: "Raleigh" "Robin Hood".

Coin de la Gare et Collin.

MONTMAGNY, P.Q.



La Compagnie de machines à coudre SINGER a le plaisir de présenter à la population du Comté de Montmagny, M. J.-M. Picard qui assure la charge de gérant du Cercle de Couture SINGER de Montmagny. M. Picard est au service de la Compagnie SINGER depuis 4 ans et avait jusqu'ici agité comme représentant à Ste-Marie-de-Beauce. M. Picard invite la population de Montmagny à avoir recours avec confiance à ses services, tant dans le domaine de la réparation que de la vente. Nous rappelons que notre Cercle de Couture SINGER peut vous fournir tout ce qui a trait à la couture, un assortiment exclusif de tissus et qu'il a actuellement en main tous les patrons "Simplicity".

#### Pour les constructeurs et les bricoleurs

Bois et matériaux de construction. — Contreplaqués de merisier et B. C. Fir.

Spécialité: portes en merisier au meilleur prix du marché.

#### ARMAND NICOLE

21, rue St-Pierre,  
C. P. 424 — Tél.: 253  
"En face de l'Ecole St-Mathieu".

#### JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession.

Puis-je vous être utile?

#### L.-P. FORTIN

3e Avenue — Tél.: 960  
C. P. 1033  
MONTMAGNY.

#### SUN LIFE DU CANADA

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny

#### E. Gendreau, Enr.

Téléphones:  
Rés.: 687-W — Atelier: 845  
10, Blvd Louise  
MONTMAGNY

Toujours en main:

VENEER, toutes épaisseurs, toutes dimensions. ARBORITE, MASONITE, DONACON, NA, MOULURES. — Bois brut ou préparé.

## Clôture du cours ménager agricole à La Pocatière

Lors de la séance de clôture de la fin d'année du cours ménager agricole à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, une pièce intitulée "Héroïsme hier, Charité aujourd'hui", a été jouée, le 8 septembre au soir, dans la salle académique de cette Ecole supérieure d'agriculture. L'auteur, Mgr Joseph Diamant, nouveau Commandeur honoraire de l'Ordre du Mérite Agricole, qui n'est pas à son premier succès, a prouvé par l'action de ses personnages pittoresques, comment la conquête des terres neuves au plus fort de la crise de 1930 à 1934, a sauvé de la misère nombre de familles

A l'issue de ce sketch joué avec naturel, eut lieu la distribution solennelle des prix aux élèves. Les 16 frassantes ont obtenu leur diplôme. L'assistance a goûté les allocutions prononcées par M. Jean-Charles Magnan, directeur du Service de l'enseignement agricole, et Mgr Diamant, directeur de l'Ecole d'agriculture de la Pocatière.

M. Magnan se dit heureux d'apporter le témoignage de gratitude des autorités du Ministère de l'Agriculture, à Mgr Diamant, pour tout le dévouement, l'intelligence et la persévérance qu'il prodigue aux élèves, et rend hommage aux professeurs laïques et aux religieuses pour leur zèle à l'égard des futures fermières. "Ces jeunes filles, dit-il, ont du talent et prouvent la valeur de l'Institution qui les a formées. Elles vont, continue-t-il, quitter, ce sanctuaire qui a abrité leur jeunesse et a été témoin de leurs joies et de leurs peines. Nous pouvons les suivre dans la vie, sans inquiétude, car elles ont acquis les vertus de travail, d'épargne et de résignation chrétienne".

Puis, confondant ceux qui prétendent que nos pères n'avaient pas la vocation paysanne, M. Magnan explique comment ils ont défriché le lac St-Jean et l'Abitibi, et conclut ainsi: "Jeunes filles, face à la vie, comme la charrue du cultivateur fait face à la terre". Avec le trésor de l'instruction, vous avez tout ce qu'il faut pour réussir. Bon courage et confiance. Ce que vous accomplissez est à l'honneur de la Patrie et de l'Eglise". Avant

de reprendre son siège, M. Magnan félicite Mgr Diamant pour avoir été récemment créé Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, puis celui-ci s'adresse aux élèves en ces termes: "Cette médaille, c'est le mérite de l'école bientôt centenaire qui me l'a valu. Je l'accepte, pour souligner l'oeuvre qu'elle a produite dans des circonstances pénibles".

D'autre part, l'orateur appuie sur le travail d'apostolat réalisé à l'endroit des élèves par les professeurs, les religieuses et les membres des cercles de fermières, et exhorte ces futures femmes à rendre service à leurs concitoyennes. "Vous devez, dit-il, avoir toujours présente à l'esprit votre belle devise qui pourrait se traduire par ces mots: "Je serai au poste, l'oeil vigilant". Je vous souhaite dans la vie de vous maintenir dans le droit chemin du devoir et d'accomplir votre besogne avec une figure souriante et un coeur magnanime".

Outre les personnes déjà nommées, on remarquait dans la salle, les Révérendes Soeurs Ste-Rolande, assistante-provinciale des Soeurs de la Charité, St-Jean-du-Sauveur, directrice du cours, Mme Jean-Charles Magnan, M. et Mme Paul Lebel, maire de la Pocatière, M. et Mme Charles Gagné, doyen de la Faculté d'agriculture, M. et Mme Alphonse Gauthier, agronome-professeur.

Henri Lacourcière, B.S.A.,  
Rédacteur au Service de  
l'enseignement agricole

## ST-PIERRE

Lundi, le 2 septembre, à 10 heures, en l'église de St-Pierre, le Révérend Père Albert-Marie Arsenault bénissait le mariage de Mlle Maria Létourneau, fille de M. et Mme Pierre-D. Létourneau à M. Réal Fiset, fils de M. et Mme Antonio Fiset, de St-François.

Les mariés avaient comme témoins leurs pères respectifs.

Pendant la messe, il y eut un magnifique programme de chant exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Mme Ernest Talbot touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, un vin d'honneur fut servi à la résidence des parents de la mariée.

Un magnifique banquet attendait les invités des deux familles à l'Auberge des Trois Chemins.

Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage de noces pour Trois-Rivières, Montréal et Ottawa.

Sont venus de l'extérieur pour assister au mariage Fiset-Létourneau:

M. et Mme Antonio Fiset, de St-François; Dr et Mme Antoine Fiset, de Montmagny; M. et Mme Joseph-Aimé Blais, de St-François; M. et Mme Ernest Fiset, de St-François; M. et Mme H. Minville, de Montmagny; Mme Jean-Marie Nicole, de Montmagny; MM. Raymond, Maurice et Guy Fiset, Mlles Jacqueline, Cécile et M.-Jeanne Fiset, tous de St-François; M. et Mme Paul Létourneau, de Lanorandière, Abitibi; M. Déodat Létourneau et sa fille Louise, de Montréal; M. et Mme Ulric Dion, de Montmagny; M. et Mme Roland Guillemette et leur fille Hélène, de Champigny; M. et Mme François Gagnon, de Montréal; M. et Mme Zéphir Coulombe, de Montmagny.

## Unité Sanitaire de Montmagny

SEMAINE DU 15 SEPT. 1957

LUNDI, 16 septembre

LAC FRONTIERE:  
A. M.: Ecoles rurales.  
2 hrs: Clinique de bébés au village.

MARDI, 17 septembre

ST-JUST:  
A. M.: Ecoles rurales.  
2 hrs: Clinique de bébés au village.  
CAP ST-IGNACE:  
Clinique dentaire.

MERCREDI, 18 septembre

N.-D.-DU-ROSAIRE:  
A. M.: Ecoles rurales. Rappel de Polio.  
2 hrs: Au village. Rappel de Polio.

JEUDI, 19 septembre

MONMAGNY:  
A. M.: Ecoles Rocher Noir et Bras St-Nicolas.  
Immunisation et vaccination.  
2 à 4 heures: Clinique de bébés à l'Unité Sanitaire.

VENDREDI, 20 septembre

STE-APOLLINE:  
A. M.: Ecoles rurales.  
2 hrs: Clinique de bébés au village.  
ST-FRANCOIS:  
Clinique dentaire.  
Dr Albert DUMAS, M.H.

## AVIS

Le tissu d'ameublement mis en raffle par le Cercle des Fermières, lors de l'Exposition Régionale de Montmagny, a été gagné par Michel Laurendeau, fils de M. et Mme Gilles Laurendeau, rue St-Georges, Saint-Mathieu, Montmagny.



Pour mieux vous servir

VOYEZ VOTRE

Agent ESSO Impérial

JOS. PARADIS

43, rue Collin.

Tél. 138. — Montmagny, P. Q.

L'automne, qui revêt les arbres d'une féerie de couleurs, marque pour la plupart des ruraux, la fin des rudes travaux de l'année.

Il leur rappelle aussi que l'hiver s'amène à grands pas et que le moment est venu de songer à leurs problèmes de chauffage.

Peu importe quels soient vos besoins brûleur — automatique à l'huile, fournaise, poêle de cuisine, chauffe-eau, votre AGENT IMPERIAL OIL vous fournira un combustible de la meilleure qualité, un combustible qui vous convient exactement.

Appelez votre Agent Imperial Oil sans tarder; vous pouvez compter sur lui. Il bondira chez vous, dans son gros camion rouge, afin de garder rempli votre réservoir d'huile pour la durée de l'hiver.

QUI S'Y CONNAIT EXIGE IMPERIAL



Rien ne vous remonte comme une bouteille de "50" Labatt bien fraîche... la fameuse bière légère du Québec — douce et légère comme on l'aime de nos jours. L'avez-vous essayée?



Brassée dans le Québec au goût du Québec

LABATT

## Heureux gagnants

Résultat d'un tirage organisé au profit de l'église de Ste-Félicité, comté de L'Islet.

1er prix, mobilier de chambre gagné par Mlle Monique Thériault, de L'Islet.

2e prix, Poêle électrique gagné par M. Odilon Dubé, de St-Pamphile, L'Islet.

3e prix, Table en fer forgé gagnée par Mlle Charlotte Gagnon, Ste-Félicité, comté de L'Islet.

4e prix, Kodak et fer à repasser gagnés par M. Yves Pelletier, de St-Pamphile, Co. L'Islet.

5e prix, grande tenture mu-

## Prêt d'Honneur

Le Conseil de la "Corporation du Prêt d'Honneur" du Collège Sacré-Coeur de Montmagny, tiendra sa première réunion de l'année scolaire 1957-1958 dans une des salles du Collège, mardi, le 17 septembre, à 8 h. p.m.

Le but de la réunion est le suivant: Etude et réponse aux différentes demandes d'emprunt.

Que chacun des Directeurs se fasse un devoir d'être présent et à l'heure convenue, soit 8 heures précises.

rale gagnée par M. Jean Laplante, de Van Buren, Maine.

M. Pierre Mercier, invité du Rotary, parle du

## "Travail du Comité de Sécurité Routière"

Mardi dernier, dans le cadre du dîner hebdomadaire du club Rotary, les convives ont eu le plaisir d'entendre au dessert, un brillant exposé de M. Pierre Mercier, président des Jeunesses Musicales, secrétaire du Comité de Sécurité Routière, annonceur au poste CKEM. Il nous a entretenu du beau travail que fait actuellement (et qu'a déjà fait) le Comité de Sécurité Routière pour préoccuper l'opinion publique de ce problème des plus graves.

Ce comité a pris naissance à Montmagny, il y a quelques mois. Constatant le nombre d'abus en matière de circulation, il a décidé de se consacrer à une lutte constante contre les accidents. Si l'automobile est le symbole de notre époque moderne, si elle est un des plus agréables moyens de transport, si elle est aussi un moyen de délasserment, elle est aussi et surtout un engin de destruction et de mort, a dit M. Mercier.

En 1956 on a enregistré 803 morts sur les routes canadiennes, soit 598 adultes et 205 enfants. Ce chiffre effarant pose un lourd problème social et économique pour l'avenir immédiat. L'on se demande où l'on va arriver lorsqu'on apprend qu'en 1966 il y aura au Canada plus de 8 millions de voitures qui parcourront durant l'année plus de 80 milliards de milles! Combien de morts aura-t-on donc à déplorer?

Il est donc nécessaire d'inculquer à tous le devoir de respecter la vie d'autrui. Et aux conducteurs surtout puisqu'ils sont responsables dans 70 pour cent des cas, le piéton seulement des 22 pour cent et 8 p. c. sont dus à d'autres cau-

ses. Les erreurs commises sont les suivantes: vitesse exagérée 46 p.c., conduite à gauche 19 p.c., conduite dangereuse, dépassement périlleux 11 p.c.

Au mois de juin 138 comités locaux ont entrepris une période intensive de la campagne intitulée: "Si vous voulez vivre, ralentissez!" Au cours de celle-ci, on a affiché de nombreuses pancartes un peu partout, on a procédé à la vérification des automobiles (lumières, freins, etc.), ceci à la satisfaction presque générale des automobilistes, a précisé le conférencier.

M. Pierre Mercier a terminé en soulignant que la prévention des accidents doit être une coopération étroite entre tous et non pas seulement l'oeuvre du comité. On doit en effet, parvenir à trouver la solution de ce problème social. La devise de chacun doit être vigilance constante face aux dangers, car ne l'oublions pas, le 99 pour cent des causes des accidents sont de nature "humaine", donc évitables.

C'est M. Charles Bergeron qui a remercié l'orateur au nom du Rotary alors que c'était M. Raymond Lortie qui l'avait présenté à l'assistance.

## BERTHIER-EN-BAS

Va et vient. — M. et Mme Lauréat Gaudreau et leurs enfants, Alain, Line et Raynald, de Clova, Abitibi, étaient en promenade chez leurs parents, M. et Mme F.-Xavier Bouffard. Ils ont aussi visité leurs parents de Chicoutimi, Shawinigan, Grand'Mère et Cap-de-la-Madeleine.

—M. et Mme Jos. Pruneau, de Valley Falls, R.I., étaient en visite chez M. et Mme Xavier Bouffard.

—M. et Mme Gabriel Coulombe, de Montréal, sont en promenade chez leurs parents, M. et Mme Wellie Lynch et Mme Jules Coulombe, de Montmagny.

—M. Joseph Clavet, de Lawrence, en promenade chez sa mère, Mme A-Ovila Clavet.

—M. et Mme Charles-André Laterreur, M. et Mme Xavier Bouffard sont allés visiter M. et Mme Ovila Thibault, de St-Eugène de la Martinière.

Mariage. — Samedi, le sept septembre, en l'église de Berthier, a été béni le mariage de Mlle Micheline Lynch, fille de M. et Mme Dave Lynch, à M. Gérard Paradis, de Montmagny.

Nos voeux de bonheur.

### M. Létourneau Inc.

Matériaux de construction

Tél.: L'Islet 25 s 12

Montmagny 353w

Economie - Qualité - Service

### SOLUTION

## CARDA

Force. Reins. Digestion. Vessie. Dans toutes les pharmacies.

## Epoux! Epouses!

Ayez entrain et jeunesse

Des milliers de couples sont affaiblis, épuisés, rendus à bout, parce que leur corps manque le fer. Rejoignez-les après 40, essayez les Tablettes toniques Ostrex. Renferment le fer qui élimine et des doses supplémentaires de Vitamine B<sub>12</sub>. En un jour, Ostrex fournit autant de fer que 16 douz. d'huîtres crues, 4 liv. de viande, 16 liv. de bœuf. Le format d'introduction coûte peu — 60c. seulement. On obtenez le format Economique et épargnez 75c. Toutes pharmacies.

## A ces prix modiques vous en voudrez DEUX paires

Elégants, pratiques, parfaits... assouplis d'avance par Hewetson

5-12

"Pour le confort, la solidité, la durée, il est imbattable"



Souliers sport HEWETSON



Robuste soulier pour le camping. Lacé à quatre oeillets pour mieux tenir le pied. Pour les "hommes" de 6 à 60 ans.

\$5.95

5-8



Qualité  
Élégance  
Confort

Nous ne serons que trop heureux de vous indiquer les incomparables avantages qui ont fait de ces chaussures les plus populaires au pays.

Nous offrons les chaussures de HEWETSON of CANADA

Réal Montminy, prop.

COMPTOIR DE CHAUSSURES, Enr.  
30, St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY — Téléphone: 312

### GARAGE A VENDRE

Situé rue St-Ignace, autrefois Garage Laval Paquet. S'adresser à S. MOISAN, entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m., par téléphone, à LA 4-3596, Québec.

### ATTENTION

Une épiluchette de blé d'inde, organisée par la JOCF, est prévue pour samedi soir prochain le 21 septembre, à 8 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb. Un orchestre renommé fera les frais de la musique. L'admission: \$1.00 par personne.

## Au Theatre Lafontaine MONTMAGNY

Jeu de le 19 Sept. à 8.30 p.m.

## REVUE DE MODES

présentée par

IRENE GREEN  
Modiste

Aux Nouveautés, Enr. Mlle L. LEMIEUX  
Robes et Manteaux Fourrure

Les toilettes seront portées par les ravissants mannequins professionnels du Hollywood Glamour Studios de Québec

En grande vedette, de retour d'un séjour en Italie, le célèbre ténor

PIERRE BOUTET

Commentatrice: RENEE LAROCHELLE

CE SERA L'EVENEMENT DE LA SAISON — NE LE MANQUEZ PAS

## GRATIS

Briquet Ronson

WINDLITE

avec achat d'un  
RASOIR ELECTRIQUE



Prix spécial  
\$24.75

Bijouterie  
RAYMOND Enr.

64 St-Jean-Baptiste, Tél.: 758

# Les indiens vivaient-ils plus vieux sans la civilisation

Par: Charles M. Le Tarte

On a chanté sur tous les tons que c'est le mode de vie des blancs qui a décimé, puis peu à peu anéanti les tribus indiennes peuplant le Canada avant l'arrivée des Européens. Il est vrai que l'usage abusif de l'alcool chez les peaux rouges n'a pas été un bienfait pour les aborigènes. Mais il est faux de croire que les sauvages, transplantés dans la civilisation, aient vu de ce fait leur vie abrégée.

En feuilletant les documents officiels, nous trouvons la preuve que les indiens établis dans nos villages, vivaient tout aussi longtemps que les Canadiens s'ils ne les dépassaient pas en longévité.

Nous savons qu'un bon nombre d'indiens étaient venus vivre à Montmagny, à Berthier et à L'Islet. Dans les registres de cette dernière paroisse, nous trouvons un acte de décès d'un sauvage qui mourut plus que centenaire en mil huit cent trois.

Voici l'acte en son entier: "L'an mil huit cent trois, le six de mars, par nous curé de L'Islette soussigné a été inhumé le corps de Joseph, sauvage de nation nommé Vincelotte, époux de feu Françoise aussi sauvagesse de nation, mort avant hier âgé de cent deux ans, muni des sacrements de l'église. Furent présents à la sépulture Claude Carlot, Noël Gagnon et plusieurs autres qui ne savent pas signer; en foi de quoi.

"Signé: Jacques Panet, ptre"

## LES INDIENS AIMAIENT LES NOMS FRANCAIS

On s'est demandé souvent pourquoi certains individus portaient des noms qui détonnaient avec leurs origines et souvent leur lignée. C'est que, sous le régime français, aussi bien au Canada qu'en France, les serviteurs des grands propriétaires, ou même les habitants d'un Domaine, adoptaient le nom de leurs maîtres et, plus souvent, de la seigneurie où ils vivaient. C'est sans doute l'origine du nom de Vincelotte dont on avait qualifié Joseph, le séculaire indien de L'Islet.

Dans la même paroisse, nous voyons d'autres exemples de longévité qui supportent bien l'opinion que nous avons émise au début de nos remarques sur les indiens.

## SEPTUAGENAIRES...

En mil huit cent quatre, les registres paroissiaux mentionnent les actes de décès de deux femmes peaux rouges mortes septuagénaires.

Voici le premier document: "L'an mil huit cent quatre, le dix-sept d'avril, par nous, curé de L'Islette soussigné, a été inhumé le corps de Marie Agnès, sauvagesse de nation, morte avant hier âgée d'environ soixante-et-douze ans, munie des sacrements de l'Eglise, furent présents à sa sépulture Claude Carlot,

"Ignace Caron et plusieurs autres qui ne savent pas signer, en foi de quoi.

"Signé: Jacques Panet, ptre"

Un autre acte officiel, également de L'Islet, en mil huit cent quatre, vient ajouter à ce que nous venons d'écrire. Nous citons ce dernier document en entier.

"L'an mil huit cent quatre, le dix-sept de juillet, par nous curé de L'Islette soussigné, a été inhumé le corps de Catherine, sauvagesse de nation, veuve de feu François de Sales, aussi sauvage de nation, morte hier âgée de soixante-et-quinze ans, munie des sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction, furent présents à sa sépulture Claude Carlot, Pierre-Alexandre Tondreau et plusieurs autres qui ne savent pas signer, en foi de quoi.

"Signé: Jacques Panet, ptre"

Par ce que nous avons dit, il est évident que les "sauvages" du début du dix-neuvième siècle, avaient une tendance marquée à choisir un nom patronymique à consonnance française pour remplacer celui qui leur venait de leurs aïeux.

Outre les noms de Vincelotte et d'Arguimont, nous trouvons ceux de "Pomenville" et de "Ladigonde" également adoptés par des indiens de L'Islet. Nous le voyons par un acte dressé par le curé Jacques Panet en mil huit cent quatre.

Voici la teneur de cette pièce documentaire: "L'an mil huit cent quatre, le dix-sept de janvier, par nous curé de L'Islette soussigné a été inhumé le corps de Marie, fille de Jean-Baptiste Pomenville et de Marie Ladigonde, ses père et mère, sauvagesse de nation, morte hier âgée de onze ans et demi, munie des sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction, furent présents à la sépulture Claude Carlot, Hilaire Gamache et quelques autres qui ne savent pas signer, en foi de quoi.

## UN CERTAIN CLAUDE CARLOT

En parcourant un grand nombre d'actes de décès, nous constatons que le citoyen "Claude Carlot" était présent à toutes les cérémonies de sépultures de la paroisse de L'Islet. Nous déduisons, sans trop grande chance d'erreur, qu'ils s'agissait du sacristain ou du fossoyeur.

Comme nous, nos lecteurs s'en sont rendus compte que le curé Panet écrivait le nom de sa paroisse tel qu'il se prononçait alors, c'est-à-dire "L'Islette" et nom "L'Islet" tel qu'elle est connue de nos

jours.

Quant au nombre considérable de gens qui ont déclaré ne savoir signer, faut-il conclure que la majorité de nos ancêtres étaient des illettrés? Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

## LA CHEMINEE HOMICIDE

Les Gaulois, "nos farouches aïeux", qui ne s'effrayaient de rien, possédaient cette fière devise: "Nous ne craignons qu'une chose, c'est que le ciel nous tombe sur la tête". L'histoire nous apprend que leur chef Vercingétorix, qui souleva la Gaule contre César au temps de la splendeur de Rome, illustra brillamment cet axiome qui marque au coin la bravoure gauloise.

D'autre part, l'expérience nous prouve que si la chute du firmament est peu à craindre pour nos vies, il se trouve des accidents tellement singuliers qu'il nous faut en voir la preuve pour y croire. Nous avons entendu dire qu'un cultivateur a été tué par la foudre dans son champ ou qu'un avion, au cours d'un atterrissage forcé ou d'une fausse manoeuvre, a enfoncé le mur d'une paisible maison pour venir se prélasser dans le vovoir familial au milieu de la maisonnée aux abois.

Il arrive même en passant sous un échafaudage on risque une douloureuse bosse causée par une brique qui s'échappe. Mais recevoir une cheminée sur la tête avec le résultat qu'on passe de vie à trépas, voilà une tragédie qui marque dans l'histoire d'une paroisse.

C'est cependant ce qui arriva à L'Islet en l'année mil huit cent trois. Un garçonnet de neuf ans fut littéralement broyé par une lourde cheminée qui s'effondra juste au moment où il la côtoyait.

## UN PRETRE QUI AIMA L'EXTRAORDINAIRE

D'ailleurs voici l'acte de décès dressé par le curé d'alors, le curé Jacques Panet qui mettait un soin tout particulier à insérer dans les registres de la paroisse tout incident qui sortait de l'ordinaire.

Le document se lit comme suit "L'an mil huit cent trois, le vingt-trois de mai, par nous curé de L'Islette soussigné, a été inhumé le corps d'Amable, fils de Louis-Albert Bernier, journalier, et de Marguerite Ursule Kaouet, lequel enfant âgé d'environ neuf ans, a été écrasé hier par une cheminée qui a tombé sur lui. Furent présents à sa sépulture Claude Carlot et

## BERTHIER

### NAISSANCES

—A M. et Mme Henri Pelletier (Gisèle Pouliot), un fils, né et baptisé sous les prénoms de Joseph-Henri-Raynald. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Pelletier, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Ludger Pouliot.

—A M. et Mme Albert Aubé (Rita Labrecque), une fille née et baptisée sous les prénoms de Marie-Lorette-Céline. Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Aubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Alphonse Gagnon, tante de l'enfant.

### DECES

—A l'âge de 73 ans et 11 mois est décédée dame Philomène Carbonneau, épouse de feu Ovila Lessard. Ses funérailles eurent lieu lundi, le 2 septembre dernier au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils, M. Joseph Lessard; ses filles: Mme Albert Michaud (Annette), de Montréal; Mlles Bernadette et Lucienne, de Berthier; sa belle-fille, Mme Joseph Lessard (Marie-Jeanne Coulombe); son gendre, M. Albert Michaud; bonneau; sa soeur, Mlle Marie son frère, M. Jean-Baptiste Carbonneau; sa belle-soeur, Mme J.-B. Carbonneau, de Berthier; ses petits-fils: Clément Lessard et Richard Michaud; une petite-fille, Marie Lessard; plusieurs neveux et nièces.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

"Noël Gagnon qui ne savent pas signer; en foi de quoi.

"Signé: Jacques Panet, ptre"

## FRERE DE L'EVEQUE

Les anciens de L'Islet se rappellent sans doute avoir entendu parler du curé Jacques Panet. Ce vénérable prélat passa presque toute sa vie dans L'Islet où il mourut à l'âge avancé de quatre-vingts ans le 23 mai 1834. Il était le pasteur de la paroisse depuis dix sept cent soixante-dix-neuf, soit depuis l'année même de son élévation au sacerdoce. Tombé sérieusement malade en 1829 il dut abandonner l'administration de sa paroisse qu'il ne quitta que pour un monde meilleur. Jacques Panet était né à Québec, le 14 février mil sept cent cinquante-quatre. Son père se nommait Jean-Claude Panet et sa mère Louise Barolet.

Ajoutons qu'il était le frère de Mgr Bernard Claude Panet, le 12<sup>e</sup> évêque de Québec. Celui-ci avait été curé de la Rivière-Ouelle depuis 1781 jusqu'à son ascension à l'épiscopat en 1806. Mgr Panet mourut à Québec le 14 février mil huit cent trente-trois, soit plus d'un an avant son frère le curé de L'Islet.



## Du Dernier Chic

A la revue de modes au  
Cinéma Lafontaine,  
le 19 septembre.

Une des plus belles sélections de chapeaux avec des formes complètement nouvelles, aux couleurs de la saison, fabriqués avec un goût des plus sûrs, vous seront présentés par

Mlle Irène Green

Modiste

126, St-Jean-Baptiste.

Tél.: 416-W. Montmagny.

Pour tout problème d'assurance-vie

Consultez

**ROBERT PROULX**

Représentant.

THE NATIONAL LIFE ASSURANCE CO.

8, Ste-Marie. — Montmagny. — Téléphone : 284-W

# PROGRAMMES

a l'affiche de

# CKBM

**LUNDI**  
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)  
7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?  
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?  
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.  
7.50 p.m.—Intermède musical.  
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.  
8.00 p.m.—Masterworks From France  
8.30 p.m.—Spectacle de...  
8.55 p.m.—Nouvelles.  
9.00 p.m.—Musique de danse.  
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.  
10.10 p.m.—Musique de danse.  
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.  
10.55 p.m.—Nouvelles.  
11.00 p.m.—Musique de danse.  
11.55 p.m.—Nouvelles.

**MARDI**  
7.15 p.m.—Nos vedettes canadiennes.  
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?  
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.  
7.50 p.m.—Intermède musical.  
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.  
8.00 p.m.—Paris Star Time.  
8.30 p.m.—Spectacle de...  
8.55 p.m.—Nouvelles.  
9.00 p.m.—Musique de danse.  
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.  
10.10 p.m.—Musique de danse.  
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.  
10.55 p.m.—Nouvelles.  
11.00 p.m.—Fin des émissions.

**MERCREDI**  
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)  
7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?  
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?  
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.  
7.50 p.m.—Intermède musical.  
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.  
8.00 p.m.—En Avant la Musique.  
8.30 p.m.—Musique de danse.  
9.00 p.m.—Résumé des nouvelles.  
10.00 p.m.—Musique de danse.  
10.10 p.m.—Musique de danse.  
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.  
10.55 p.m.—Nouvelles.  
11.00 p.m.—Fin des émissions.

**JEUDI**  
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)  
7.15 p.m.—Nos Vedettes Canadiennes.  
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?  
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.  
7.50 p.m.—Intermède musical.  
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.  
8.00 p.m.—Ouvrages Classiques.  
8.30 p.m.—Spectacle de...  
8.55 p.m.—Nouvelles.  
9.00 p.m.—Musique de danse.  
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.  
10.10 p.m.—Musique de danse.  
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.  
10.55 p.m.—Nouvelles.  
11.00 p.m.—Fin des émissions.

**VENDREDI**  
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)  
7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?  
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?  
7.35 p.m.—Le Quart d'Heure de la Sobriété.  
7.50 p.m.—Intermède musical.  
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.  
8.00 p.m.—Chant Classique.  
8.30 p.m.—Spectacle de...  
8.55 p.m.—Nouvelles.  
9.00 p.m.—Musique de danse.  
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.  
10.10 p.m.—Musique de danse.  
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.  
10.55 p.m.—Nouvelles.  
11.00 p.m.—Fin des émissions.

**SAMEDI**  
(7.00 a.m. à 12.00 p.m.)  
7.00 a.m.—Ouverture.  
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.  
7.15 a.m.—Nouvelles.  
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.  
7.30 a.m.—Bulletin de la ferme.  
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.  
7.55 a.m.—Nouvelles.  
8.00 a.m.—La Prière du Matin.  
8.15 a.m.—En déjeunant.  
8.30 a.m.—Le Bazar de la Chanson.  
8.55 a.m.—Nouvelles.  
9.00 a.m.—Un peu de tout.  
9.30 a.m.—Sous l'inspiration du moment.  
9.55 a.m.—Nouvelles.  
10.00 a.m.—Les Succès français de la semaine.  
10.55 a.m.—Nouvelles.  
11.00 p.m.—Album Musical des Jeunes.  
11.30 a.m.—Nouvelles locales.  
11.40 a.m.—La vie en chantant.  
12.00 p.m.—Angélus.  
12.05 p.m.—A l'heure du diner.  
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.  
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.  
12.30 p.m.—A l'heure du diner.  
12.55 p.m.—Nouvelles.  
1.00 p.m.—Rencontrez vos artistes.  
1.30 p.m.—Mémoires et Chansons.  
1.40 p.m.—Airs célèbres.  
1.55 p.m.—Nouvelles.  
2.00 p.m.—Musique à votre choix.  
2.55 p.m.—Nouvelles.  
3.00 p.m.—Musique à votre choix.  
3.55 p.m.—Nouvelles.  
4.00 p.m.—Musique à votre choix.  
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.  
4.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.  
4.55 p.m.—Nouvelles.  
5.00 p.m.—Promenade.  
5.25 p.m.—Manchettes sportives.  
5.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.  
6.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.  
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.  
6.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.  
6.55 p.m.—Nouvelles.  
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.  
7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.  
7.30 p.m.—Le quart d'heure de Ste-Anne.  
7.45 p.m.—A votre santé.  
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.  
8.00 p.m.—Echos de France.  
8.30 p.m.—L'heure du bon vieux temps.  
8.55 p.m.—Nouvelles.  
9.00 p.m.—Orchestre populaire.  
9.30 p.m.—Musique de danse.  
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.  
10.10 p.m.—Musique de danse.  
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.  
10.55 p.m.—Nouvelles.  
11.00 p.m.—Musique de danse.  
11.55 p.m.—Nouvelles.  
12.00 p.m.—Fin des émissions.

**DIMANCHE**  
(9.00 a.m. à 12.00 p.m.)  
9.00 a.m.—Ouverture.  
9.05 a.m.—Nouvelles.  
9.10 a.m.—Matinée du Dimanche.  
9.30 a.m.—Messe de l'église St-Thomas. (Irradiation).  
11.00 a.m.—Clavier magique.  
11.15 a.m.—Chronique mariale.  
11.30 a.m.—Sur les Champs Elysees.

12.00 p.m.—Angélus.  
12.05 p.m.—En dinant.  
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.  
12.25 p.m.—Présentation musicale.  
12.30 p.m.—Sélections populaires.  
12.35 p.m.—Sélections Populaires.  
1.00 p.m.—Tour de Valse.  
1.15 p.m.—Rythmes Sud-Américains.  
1.30 p.m.—Les Succès de la Semaine.  
1.55 p.m.—Nouvelles.  
2.00 p.m.—Comédie Musicale.  
2.30 p.m.—Opéra populaire.  
3.30 p.m.—Music-Hall du dimanche.  
4.00 p.m.—En avant la musique.  
4.55 p.m.—Nouvelles.  
5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes.  
5.15 p.m.—Chansonnets.  
5.30 p.m.—Nous entendons jadis.  
5.55 p.m.—Nouvelles.  
6.00 p.m.—Orchestre Guy Lombardo.  
6.30 p.m.—Sport Magazine.  
6.45 p.m.—Moment Musical.  
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.  
7.15 p.m.—Radio-Journal.  
7.25 p.m.—Intermède.  
7.30 p.m.—Régat artistique.  
7.35 p.m.—Reportage sur la Couronne D'Or.  
8.30 p.m.—Concours "La Couronne D'Or."  
10.30 p.m.—Résumé des nouvelles.  
10.40 p.m.—Musique de danse.  
11.00 p.m.—Musique de danse.  
11.30 p.m.—Musique de danse.  
11.55 p.m.—Nouvelles.  
12.00 p.m.—Fin des émissions.

**LUNDI au VENDREDI**  
(7.00 a.m. à 7.00 p.m.)  
7.00 a.m.—Ouverture.  
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.  
7.15 a.m.—Nouvelles.  
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.  
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.  
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.  
7.55 a.m.—Nouvelles.  
8.00 a.m.—La Prière du Matin.  
8.15 a.m.—En déjeunant.  
8.30 a.m.—Conseils pratiques.  
8.35 a.m.—Le Bazar de la Chanson.  
8.55 a.m.—Nouvelles.  
9.00 a.m.—Un peu de tout.  
9.30 a.m.—Saviez-vous que ?  
9.35 a.m.—Maitres du Clavier.  
9.55 a.m.—Nouvelles.  
10.00 a.m.—La Bonne Aventure.  
10.30 a.m.—En vedette aujourd'hui.  
10.55 a.m.—Nouvelles.  
11.00 a.m.—Pour Vous, Mesdames.  
11.30 a.m.—La vie en chantant.  
12.00 p.m.—Angélus.  
12.05 p.m.—A l'heure du diner.  
12.15 p.m.—RADIO JOURNAL.  
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.  
12.30 p.m.—A l'heure du diner.  
12.55 p.m.—Nouvelles.  
1.00 p.m.—Folklore Canadien et Américain.  
1.30 p.m.—Disques Renommés.  
1.55 p.m.—Nouvelles.  
2.00 p.m.—Musique à votre choix.  
2.55 p.m.—Nouvelles.  
3.00 p.m.—Musique à votre choix.  
3.55 p.m.—Nouvelles.  
4.00 p.m.—Avis de naissance.  
4.05 p.m.—Musique à votre choix.  
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.  
4.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.  
4.55 p.m.—Nouvelles.  
5.00 p.m.—Nouvelles.  
5.05 p.m.—Retour à la maison.  
5.15 p.m.—Prudence et Sécurité.  
5.25 p.m.—Manchettes sportives.  
5.30 p.m.—Chronique du spectacle.  
5.45 p.m.—Aujourd'hui.  
6.00 p.m.—Divertissement.  
6.05 p.m.—Divertissement.  
6.15 p.m.—Radio-Journal.  
6.20 p.m.—Nouvelles sportives.  
6.25 p.m.—Situation de la bourse.  
6.30 p.m.—Le baseball en revue.  
6.35 p.m.—Nouveautés.  
6.40 p.m.—Nouveautés.  
6.55 p.m.—Nouvelles.  
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.  
7.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.  
7.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.  
7.55 p.m.—Nouvelles.

**LUNDI:**  
Vincent Colozza, s.j.  
"Jésus, maître de lui-même".  
Chant: Chorale Saint-Jérôme, Lac St-Jean.  
NEUVAIN aux SS. Martyrs Canadiens.

**MARDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"Le secret des Martyrs".  
Chant: Scolasticat Jésuites, Imm. Conception.

**MERCREDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"Messagers de l'amour divin".  
Chant: Ursulines de Québec.

**JEUDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"La route des Missionnaires".  
Chant: PP. Blancs, Ottawa.

**VENDREDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"Dévoués au Sacré-Coeur".  
Chant: Soeurs Grises, Ottawa.

**SAMEDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"Imitateurs de Jésus souffrant".  
Chant: Inst. Familial, SS. Grises, Montréal.

## LA SEMAINE A Radio S. - Coeur

(Du 16 au 21 septembre 1957)

**LUNDI:**  
Vincent Colozza, s.j.  
"Jésus, maître de lui-même".  
Chant: Chorale Saint-Jérôme, Lac St-Jean.  
NEUVAIN aux SS. Martyrs Canadiens.

**MARDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"Le secret des Martyrs".  
Chant: Scolasticat Jésuites, Imm. Conception.

**MERCREDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"Messagers de l'amour divin".  
Chant: Ursulines de Québec.

**JEUDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"La route des Missionnaires".  
Chant: PP. Blancs, Ottawa.

**VENDREDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"Dévoués au Sacré-Coeur".  
Chant: Soeurs Grises, Ottawa.

**SAMEDI:**  
F. Larivière, s.j.  
"Imitateurs de Jésus souffrant".  
Chant: Inst. Familial, SS. Grises, Montréal.

## "PAGES DE VIE"

Pages de vie, un nouveau radio-roman, sera inscrit à l'horaire du réseau Français de Radio-Canada lundi 16 septembre, de 1 h. 30 à 1 h. 45 de l'après-midi, et sera entendu du lundi au vendredi inclusivement. Il s'agit d'une adaptation française par Simon L'Anglais du radio-roman *Pages from Life*, écrit par Howard Lindsay. Ce dernier est un auteur bien connu pour avoir écrit *Tante Lucie* pendant plusieurs années.

La production de cette nouvelle émission est de Paul L'Anglais. Le réalisateur et l'annonceur de *Pages de vie* est Marcel Baulu; la mise en ondes est de Madeleine Painchaud.

*Pages de vie* sera composé d'histoires séparées comportant chacune de douze à quinze épisodes. Elles seront racontées par Gisèle Auclair, rôle que tiendra Gisèle Schmidt.

La première histoire sera de quinze épisodes et s'intitule *Tel père, tel fils*. En voici un résumé: Thomas Marin, un homme d'affaires très en vue, a pour épouse Marie, une personne plutôt effacée. Ils ont un fils, Jacques, un jeune homme affligé d'un sentiment d'infériorité vis-à-vis de son père, que tout le monde admire et estime. Il se sent incapable d'être le fils excellent en tout que son père désire. Il a une petite amie, Françoise Brunet, qu'il aime et qui le comprend.

Un soir, au volant de sa voiture, Jacques frappe un vieillard et file sans s'arrêter. Françoise l'accompagnait. Quand il apprend la chose, le père de Jacques étouffe l'affaire.

C'est alors que Marie se révolte et retient les services d'un spécialiste pour sauver la vie du vieillard. Elle se dresse contre son époux qui semble avoir perdu la notion du bien et du mal.

Jacques, poussé par Françoise et par sa mère, se cabre à son tour devant les manigances douteuses que son père a employées pour lui éviter la prison et il se livre à la police. A la fin Thomas reconnaît ses torts.

## NAISSANCES

**St-Thomas**  
Le 10 septembre a été baptisé Joseph-Rosaire-Louis-Marie, fils de M. Philippe Chabot et de dame Jeannette Bélanger. Parr. et marr. M. et Mme Rosaire Chabot, grands-parents de l'enfant.  
Le 10 septembre a été baptisée Marie-Yvonne-Aimée-Laida, enfant de M. Roger Blanchet et de Noëlla Walsh. Parr. et marr. M. et Mme Jean-Baptiste Blanchet.

**St-Mathieu**  
Le 11 septembre a été baptisée Marie-Ange-Estelle-Danielle fille de M. Jean-Paul Normand et de Dame Laurette Guimond Parrain et marraine M. et Mme Napoléon Guimond, grands-parents.

**St-Mathieu**  
Le 7 septembre a été baptisé Joseph-Marcellin-Christian, fils de M. Roger Guillemette et de Dame Rita Proulx. Parrain et marraine M. et Mme Marcellin Guillemette.

M. Bertrand et Guy Roy sont venus en visite chez leurs parents M. et Mme Emile Roy à l'occasion de la fête du travail.

M. et Mme Paul-Emile Roy et leur fillelette Sylvie sont venus passer une quinzaine dans leur famille M. et Mme Emile Roy et Mme Gérard Boucher.

### OCCASION DANS CE TERRITOIRE

Une compagnie canadienne d'importance nationale offre une chance immédiate à des hommes ou femmes ambitieux de diriger un commerce local faisant affaire avec certains des plus grandes chaînes de magasins au Canada. Le travail peut se faire pendant les heures de loisirs si l'on veut; l'honnêteté et la confiance ont plus d'importance que l'expérience. Notre politique d'assistance financière vous promet un progrès rapide. C'est là une affaire de haut calibre pour des hommes ou des femmes qui ont des qualités supérieures.

#### LES ASPIRANTS DEVONT AVOIR APPROXIMATIVEMENT \$1,700.00

(Ce montant est garanti) mais il faut des références solides. Cette opportunité vous rapportera immédiatement un revenu élevé qui augmentera rapidement avec l'expansion des affaires. Nous préférons des personnes qui désirent gagner de \$10,000. à \$20,000. par année. Nous ne voulons pas de vendeurs à haute pression car il n'est pas question de vendre. Si vous êtes qualifiés et si vous avez l'argent nécessaire, écrivez-nous aujourd'hui, en donnant votre numéro de téléphone ainsi que des détails qui pourront servir à une entrevue dans votre localité. Ecrivez au Gérant, case postale 125, Station B, Montréal, Québec.



Voici rapprochées Marie Duplessis, l'héroïne d'Alexandre Dumas fils, la belle Dame aux Camélias, et celle qui l'incarne à l'émission les Visages de l'amour, Gisèle Schmidt. A compter de lundi 16 septembre, cette émission sera entendue à 2 heures de l'après-midi, du lundi au vendredi, au réseau Français de Radio-Canada. Les Visages de l'amour présente chaque mois, dans un texte de Charlotte Savary, l'histoire amoureuse d'une femme célèbre. Réalisation: Paul-H. Chagnon. Gisèle Schmidt sera ainsi la narratrice du nouveau radio-roman Pages de vie.

## CFCM-TV CANAL 4 QUEBEC

**DIMANCHE, 15 SEPTEMBRE**  
2.45 p.m.—Mire et musique.  
3.45 p.m.—Téléjournal.  
3.50 p.m.—Actualités religieuses.  
4.00 p.m.—Long métrage.  
5.30 p.m.—Bobino.  
6.30 p.m.—Les travaux et les jours.  
7.00 p.m.—Nouvelles et actualités.  
7.30 p.m.—La clé des champs.  
8.00 p.m.—Film.  
8.20 p.m.—Inspecteur Blaise.  
9.00 p.m.—Faites vos jeux.  
9.30 p.m.—Le Théâtre Populaire "La Réponse".  
10.30 p.m.—Point de Mire.  
11.00 p.m.—Court métrage.  
11.15 p.m.—Album de famille.  
11.45 p.m.—Dernières nouvelles.

**LUNDI, 16 SEPTEMBRE**  
3.30 p.m.—Mire et musique.  
4.30 p.m.—Vous êtes invités.  
5.00 p.m.—Dessins animés.  
5.30 p.m.—La lanterne magique.  
6.00 p.m.—Le kiosque.  
6.15 p.m.—Parlons sports.  
6.30 p.m.—Jacques Larochelle.  
7.00 p.m.—Nouvelles locales.  
7.10 p.m.—La météo.  
7.15 p.m.—Téléjournal.  
7.30 p.m.—Hédomadaire du sport.  
7.45 p.m.—Roland et Robert.  
8.00 p.m.—Les Belles Histoires.  
8.30 p.m.—La Rivolade.  
9.00 p.m.—Variétés Miniatures.  
9.30 p.m.—Le Théâtre Colgate.  
10.00 p.m.—Images.  
11.00 p.m.—Cinéfeuilleton.  
11.15 p.m.—Dernières nouvelles.  
11.30 p.m.—Fin des émissions.

**MARDI, 17 SEPTEMBRE**  
3.30 p.m.—Mire et musique.  
4.30 p.m.—En Matinée.  
5.00 p.m.—Dessins animés.  
5.30 p.m.—Olympiques '57.  
6.00 p.m.—Le kiosque.  
6.15 p.m.—Parlons Sports.  
6.30 p.m.—Quitte ou Double.  
7.00 p.m.—Nouvelles locales.  
7.10 p.m.—La météo.  
7.15 p.m.—Téléjournal.  
7.30 p.m.—Tour de chant.  
7.45 p.m.—Film.  
8.00 p.m.—Film.  
8.30 p.m.—Silhouette.  
9.00 p.m.—C'est la vie.  
9.30 p.m.—Histoire d'amour.  
10.00 p.m.—Rendez-vous des sports.  
10.30 p.m.—Rencontre.  
11.00 p.m.—Dernières nouvelles.  
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.  
11.30 p.m.—Dernières nouvelles.

**MERCREDI, 18 SEPTEMBRE**  
4.30 p.m.—Vous êtes invités.  
5.00 p.m.—Dessins animés.  
5.30 p.m.—Opération mystère.  
6.00 p.m.—Le kiosque.  
6.15 p.m.—Parlons sports.  
6.30 p.m.—Jacques Larochelle.  
7.00 p.m.—Nouvelles locales.

**JEUDI, 19 SEPTEMBRE**  
3.30 p.m.—Vous êtes invités.  
5.00 p.m.—Dessins animés.  
5.30 p.m.—Rin tin tin.  
6.00 p.m.—Le kiosque.  
6.15 p.m.—Parlons sports.  
6.30 p.m.—Chansonnets.  
7.00 p.m.—Nouvelles locales.  
7.10 p.m.—La météo.  
7.15 p.m.—Téléjournal.  
7.30 p.m.—La rose des vents.  
7.45 p.m.—Toi et moi.  
8.00 p.m.—Le Conte de Monte Cristo.  
8.30 p.m.—Quand Paris reçoit Paris.  
9.00 p.m.—Rendez-vous avec Michèle.  
9.30 p.m.—Théâtre des Etoiles.  
10.00 p.m.—Séquences pour cordes.  
10.30 p.m.—Télé-Polier.  
11.00 p.m.—Cinéfeuilleton.  
11.15 p.m.—Dernières nouvelles.

**VENDREDI, 20 SEPTEMBRE**  
3.30 p.m.—Vous êtes invités.  
5.00 p.m.—Dessins animés.  
5.30 p.m.—Les Ailes de L'Aventure.  
6.00 p.m.—Le kiosque.  
6.15 p.m.—Parlons sports.  
6.30 p.m.—Jacques Larochelle.  
7.00 p.m.—Nouvelles locales.  
7.10 p.m.—La météo.  
7.15 p.m.—Téléjournal.  
7.30 p.m.—Récital.  
7.45 p.m.—Pour elle.  
8.00 p.m.—Court métrage.  
8.30 p.m.—Carrefour.  
9.00 p.m.—Théâtre du Mystère.  
9.30 p.m.—Légendes Zitanes.  
10.00 p.m.—Ciné-Club.  
10.30 p.m.—Cinéfeuilleton.  
11.00 p.m.—Cinéfeuilleton.  
11.15 p.m.—Dernières nouvelles.

**SAMEDI, 21 SEPTEMBRE**  
1.40 p.m.—En marge du football.  
1.55 p.m.—Football du Big Four.  
4.30 p.m.—Dessins animés.  
5.00 p.m.—Cirque Boto.  
5.30 p.m.—Hebdo Vacances.  
6.30 p.m.—Le kiosque.  
6.45 p.m.—Parlons sports.  
7.00 p.m.—Nouvelles locales.  
7.10 p.m.—La météo.  
7.15 p.m.—Téléjournal.  
7.30 p.m.—Court métrage.  
7.45 p.m.—Quelles nouvelles.  
8.00 p.m.—Aventures.  
8.30 p.m.—Chacun son métier.  
9.30 p.m.—Long métrage.  
10.30 p.m.—Imu-putu.  
11.00 p.m.—Cinéfeuilleton.  
11.15 p.m.—Long métrage.  
12.45 p.m.—Dernières nouvelles.

# La Brasserie Dow présente sa "V"

## Un jugement pourtant qual

Par Michel Vidoudez

Photos Reynald Gagné

La Couronne d'Or, la nouvelle mais déjà populaire émission de la Brasserie Dow, s'est arrêtée lundi soir dans nos murs, avec son sympathique et spirituel animateur Michel Normandin. Cette émission, qui a pour but de rechercher les talents artistiques à travers la province de Québec, effectue un arrêt-spectacle dans chaque ville possédant un studio de radio. Elle emmène avec elle son propre jury, c'est-à-dire M. Paul Leduc, de Radio-Canada, son confrère, M. Gilles Potvin, de Radio-Canada également, toutes deux d'éminentes personnalités et critiques du monde musical canadien, et M. Louis Jodoin, directeur de la production c/o Vickers et Benson.

Lundi soir, avant l'émission, M. Jules Côté, distributeur de Dow, pour les comtés de Lévis et de Montmagny, avait convié tous ses collaborateurs à l'émission de Montmagny et quelques invités d'honneur parmi lesquels on remarquait l'hon. Joseph Boulanger, conseiller législatif, et madame son épouse; M. Louis Fournier, pro-maire, et madame son épouse; M. André Mercier, administrateur de CKBM, M. Henri Deschênes, président de Radio-Alléghany, qui opère le poste CKBM; M. Pierre Mercier, président des Jeunes-Musicales; M. Hervé Lemay, gérant des ventes régionales de la Brasserie Dow, M. Georges Balcer, gérant des relations extérieures de la même

gagnant de chaque émission radiodiffusée est invité à participer au programme télévisé pour lequel chaque participant reçoit un cachet de \$100. Tous les vainqueurs des différentes émissions télévisées se rencontreront lors du gala final, à Montréal, au printemps prochain. Les grands finalistes seront 18 au total. Les 6 premiers classés de la finale gagneront chacun \$5000, les 6 suivants, chacun \$1000 et les 6 derniers un prix de consolation sous la forme d'une somme d'argent appréciable.

Les concurrents sont répartis en six catégories: 1) classique (chant); — 2) populaire (chant); — 3) classique (instrument); — 4) (populaire) (instrument); — 5) comédien-

qu'une petite demi-salle pour les applaudir... évidemment lundi soir ça ne coûtait rien!)

Michel Normandin expliqua en quelques mots les règlements et laissa la place à la première concurrente. C'est Mlle Jeannine Boivin qui ouvre les feux. Elle possède une très jolie voix mais paraît handicapée par le trac et par moment sa gorge se serre quelque peu. Mais c'est bien pardonnable lorsque l'on monte pour la première, ou l'une des premières fois, sur les planches. Puis vint le tour de M. Paul Dolan, qui lui a travaillé le chant au conservatoire. Et dès les premières notes l'on s'en aperçoit: sa voix de baryton est pure et assurée. Mais il est délicat de porter un jugement sur une voix de ce genre (je veux dire d'opéra) au travers d'un micro, car on ne peut se faire aucune opinion sur sa portée ni son ampleur.

### ROCK AND ROLL...

Puis vient un numéro qui a les faveurs du public: les "Gamins du Rythme", composés d'un saxo ténor, d'une basse, de deux guitares électriques, — une soliste, une d'accompagnement — d'un accordéon et d'une batterie, qui nous présentent "Rock Around The Clock", un morceau de Rock'n Roll, de Bill Haley, qui a fait le succès du fameux film "Graine de Violence" (Blackboard Jungle, en anglais). Ce sont de très jeunes gens qui s'en tirent tout à leur honneur. Le saxo ténor est bon souffleur mais le drummer manque de métier. Le joueur d'accordéon joue aussi du piano, paraît-il; il aurait mieux fait de se mettre à cet instrument pour un morceau de R'n R, l'accordéon ne s'accordant guère à ce genre de musique.

C'est la charmante Lise Tremblay qui apparaît ensuite. Elle interprète "Les jeunes filles de bonne famille". Une chanson qui lui va très bien. Elle est fraîche et alerte. Sa voix est naturelle et ses mimiques excellentes. Elle gagnera encore avec plus d'assurance... mais il est souvent difficile de lutter contre le trac.

### GASTON BOULET : UN JEUNE VIRTUOSE

Puis le jeune Gaston Boulet lui succède. Lui et son violon vont nous présenter un des meilleurs numéros de la soirée: "Liebslied" (Chant d'Amour, en allemand), de Fritz Chrysler. — C'est avec beaucoup d'audace que notre jeune violoniste — qui est également un typographe apprécié à notre imprimerie — a choisi cette pièce qui est un véritable plat de résistance de virtuosité. Néanmoins il se montre à la hauteur et fait preuve dans son interprétation, d'une technique étonnante pour un garçon de son âge — il n'a que 16 ans. — Gaston Boulet met, de plus, beaucoup de sensibilité dans son jeu. Nul doute qu'une belle carrière musicale s'ouvre devant lui.



M. Michel Normandin est ici en train d'expliquer les règlements du concours aux invités, lors du dîner à l'Hôtel St-Louis.

### LA MEILLEURE !

C'est un autre numéro de qualité qui lui a succédé, le meilleur de la soirée, à notre avis, celui qui devait remporter le premier prix. Je veux parler de Mlle Monique Miville Deschênes, de St-Jean-P.-Joli et de sa chanson: "J'ai joué de la flûte", une pièce du fameux Jésuite Troubadour, le Père Duval. Quel talent à cette jeune personne! Sa voix, assez basse, est admirable, très posée et surtout très personnelle. Sa diction est impeccable et naturelle. Ses mimiques, ses gestes discrets et faits à bon escient. Tout en elle requies sont justes et non exagérées, ce dont manquaient bien des concurrents. Nous reviendrons d'ailleurs plus loin sur la décision du jury qui fut diversement accueillie par le public.

Le numéro suivant était présenté par M. B. Lemieux qui nous chanta une chanson italienne dans sa version française, intitulée "Martha". M. Lemieux possède une belle voix et il la fait valoir...

### LA PREMIERE

C'est ensuite le tour de Mlle Josette Méthot qui a préparé une chanson du répertoire

moyen-âgeux. Mlle Méthot possède une voix agréable mais le numéro de Mlle Josette Méthot était certainement un des meilleurs de la soirée, mais ce n'était pas (non moins certainement), à mon avis, "le meilleur".

C'est à Lionel Gamache et à choix de sa chanson n'a pas l'air de plaire aux amateurs d'Elvis Presley qui se trouvent dans la salle et ce mécontentement ils le manifestent très impoliment. Tous ceux qui n'aiment pas le R'n R et qui étaient dans la salle n'ont pas manifesté contre les "Gamins du Rythme"... pourquoi ne leur a-t-on pas rendu la pareille? Evidemment ce n'était qu'une simple question de politesse. Mais revenons-en à Mlle Méthot. Son interprétation fut bonne, bien préparée, son sujet assez original. Un seul reproche, elle semble attacher trop d'importance à la diction et à la "mise-en-scène". Le ses "Gais Compagnons" qu'il appartenait de clore la soirée. Ils le firent d'une façon brillante et sur le rythme endiablé du Reel de St-André. Son ensemble forme un tout homogène et tous les musiciens ont une bonne technique instrumentale. C'est un orchestre avec qui il doit faire bon passer une soirée.



M. Gaston Boulet en pleine interprétation de son Liebslied, de Kreisler. Un bel avenir s'ouvre devant lui.

Brasserie; M. Steven Guay, représentant commercial de CKBM et bien sûr Michel Normandin et les membres du jury déjà nommés.

### LA REGLE DU JEU

Au dessert Michel Normandin prit la parole et salua les convives avant de leur expliquer la règle du jeu... ou plutôt du concours auquel ils allaient assister: seule une dizaine de concurrents sont retenus parmi ceux qui se présentent aux auditions du studio de radio. A CKBM ce sont 26 candidats qui se présenteront aux auditions éliminatoires. On sait que neuf seulement furent choisis pour participer à l'émission proprement dite, lundi soir, au théâtre Lafontaine. Tous les participants recevaient une épingle d'or représentant la Couronne d'Or et un chèque de \$25. Le

comédienne; — 6 (variétés).

Les prix accordés aux gagnants sont en somme une bourse qui permettra aux JEUNES artistes (les règlements fixent les limites d'âge de 16 à 40 ans), de poursuivre leurs études pour atteindre leur but ultime, soit une place de choix dans le monde artistique. C'est donc une oeuvre de prospecteurs qu'accomplissent Michel Normandin et ses camarades.

### AU THEATRE LAFONTAINE

On quitta ensuite l'Hôtel St-Louis pour le Cinéma Lafontaine qu'une foule nombreuse envahissait. C'est à 8 h. 30 que débuta l'émission devant une salle archi-comble (soit dit en passant les gens se précipitent en masse pour voir des spectacles de ce genre, alors que des artistes comme Guy Provost et Georges Groulx n'ont



Mlle Monique Miville Deschênes a fait très bonne impression. Son "J'ai joué de la flûte" était à notre avis la meilleure chose de la soirée.

# "Couronne d'Or" à Montmagny qualifié, diversement accueilli

## ACCUEILS TRES DIVERS

Venons-en maintenant à la décision du jury si diversement accueillie par le public et par certains concurrents mêmes. Il ne m'appartient pas de critiquer le jugement du jury qui était composé d'hommes de métier, de personnalités musicales de Montréal, comme je l'ai dit plus haut. Nul doute que les jurés ont mené leur tâche au plus près de leur conscience et qu'ils ont réellement été d'avis que Mlle Méthot était la meilleure. Nous serions mal venus de penser ou de dire le contraire. Mais le devoir de tout journaliste est d'abord de donner son opinion personnelle et celle du public en général en-semble. C'est donc ce que je vais faire en disant que le public en grande majorité, n'était pas d'accord avec le verdict rendu. Pour ma part, je le répète, la meilleure chose que nous ayons vue lundi soir était le numéro de Mlle Monique Deschênes. Elle méritait le premier prix, surtout pour sa très forte personnalité.

D'autres méritaient également la première place et l'on aurait facilement pu mettre deux, voir même trois ex-aequo, puisque Michel Normandin lui-même nous l'a dit, c'est une éventualité prévue par le règlement de l'émission. C'aurait été la solution la plus sage. A simple titre documentaire, nous donnons ci-après le classement personnel de notre rédacteur, qui reflète, nous le répétons sa propre opinion. Nous invitons toutefois tous nos lecteurs présents à l'émission de lundi, à nous envoyer leur propre classement. Nous ferons la moyenne de tous les classements reçus au cours de la semaine prochaine, selon le système des "Hit Parade" et nous la publierons dans notre numéro suivant, espérant ainsi pouvoir refléter l'opinion générale.

Nous terminerons en encourageant les promoteurs de cette belle émission qui font un travail utile dans tout le Québec en se mettant à la recherche de jeunes talents, plus nombreux dans la province qu'on ne le croit généralement.

## NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT

### LA COURONNE D'OR? UN CONCOURS RIDICULE!

Que c'est ridicule cette recherche de talents nouveaux, surtout lorsque cela devient une farce monumentale et que l'on ne tient pas compte de la valeur des musiciens qui travaillent consciencieusement.

Les vrais artistes ont horreur de toute cette réclame tapageuse qui est une exploitation et un prétexte pour faire de l'annonce commerciale.

Quand on se noie dans la bière il est difficile de comprendre la première lettre du classique, encore moins d'en jouer la première note.

L'annonce est nécessaire, j'en conviens, mais sachons comprendre le sens des valeurs et n'allons pas pour cela

compromettre les artistes. Surtout n'appelons pas musique classique, ce qui n'en est pas! Pour être un vrai musicien, il faut non pas seulement le talent mais il faut avoir fait des études sérieuses, comme tout professionnel doit avoir fait des études classiques.

La musique semi-classique, toutes les musiques de danse, sud-américaine et autres, quelle soit du Presley ou d'un de ses complices, tout cela n'est que du rythme qui ne charme pas toujours l'oreille. Cette musique est ce que l'on appelle communément "du populaire". Elle sert à faire danser. Elle ne s'adresse nullement à l'âme, encore moins à

l'esprit et l'intelligence.

Voici quelques noms des jeunes talents qui participaient au programme au Cinéma Lafontaine, lundi soir dernier.

Gaston Boulay, violoniste de 16 ans. Il est un élève du Conservatoire de la Province. Ce jeune musicien mérite de l'encouragement, il a joué une pièce de Kreisler avec justesse et musicalité.

M. le notaire Paul Dolan, qui étudia le chant avec Emile Larochelle, a mené de front ses études musicales et ses études de droit. Il est un premier prix du Club Rotary de Québec.

Il a chanté, en italien, la "Spagnola".

Le programme que nous avons préparé ensemble comprenait un choix plus judicieux de pièces qui ont été jugées trop sévères.

Mlle Lise Tremblay a été délicate dans sa présentation et elle a chanté joliment une chanson canadienne.

Mlle Monique-M. Deschênes, avec une jolie voix, a chanté aussi une chanson canadienne.

Mlle Josette Méthot qui remporta le grand prix a une voix qui manque de justesse. On lui a donné le prix pour son originalité. Toutefois, qu'elle n'oublie pas que la chanson folklorique est un domaine périlleux. Pour s'y spécialiser, il faut connaître à fond l'histoire de la musique ancienne et contemporaine.

Bertrand Lemieux s'est aussi fait entendre dans "Martha". Sa voix qui possède trop de trémolo n'est pas désagréable.

Mlle Jeannine Boivin exécute "Mademoiselle de Paris" avec une petite voix chevrotante.

Les deux ensembles instrumentaux: "Les Gamins du Rythme" et "Les Gais Compagnons" ont du mérite. Ce genre de musique sert à faire passer des bonnes soirées.

J'offre mes félicitations à tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour ce concours, soit pour accompagner, jouer un instrument ou chanter et qui ont été éliminés.

On a tout de même demandé à ces artistes de se présenter au poste CKBM dimanche, pour une audition et comme il n'existe pas de bons accompagnateurs dans la ville, l'on a fait venir Paul de Margerie de Québec.

Voilà une bonne leçon pour musiciens et artistes de Montmagny et la région.

A l'avenir nous nous tiendrons bien loin de ce genre de publicité, car nous souhaiterions que les choses se fassent d'une façon plus équitable.

Madeleine Tremblay,  
organiste.

### Une expérience intéressante

Montmagny, 12 sept. 1957.  
Le Courrier de Montmagny,  
rue St-Thomas,  
Montmagny, P. Qué.  
M. l'Editeur,

Vous trouverez sous pli quelques commentaires que j'ai recueillis en me promenant sur la rue le lendemain de la présentation du Concours la "Couronne D'Or", au Théâtre Lafontaine.

Auriez-vous l'amabilité de m'accorder l'hospitalité de votre journal pour y insérer ces quelques lignes qui témoignent très bien du mécontentement général à la suite du verdict rendu par les juges.

Je vous remercie bien sincèrement à l'avance de votre bonne obligeance, et demeure,  
Grero.

Commentaires des passants arrêtés dans la rue et à qui M. Grero posait la question suivante:

"Que pensez-vous du choix

du jury comme vainqueur du concours?"

Mlle Pierrette. — Comment voulez-vous que ce soit réellement des talents sûrs que nous voyons évoluer, quand les juges dans de tels concours ont les oreilles résolument bouchées et n'ouvrent que les yeux?

Mlle Louise. — Moi, j'aurais pensé que le premier prix allait échoir à l'importé qui, sauf à celle qui l'a eu.

Mme Joseph. — On en est à se demander si la justice règne vraiment sur cette terre.

M. Robert. — Si les juges lui ont accordé le premier prix ce n'est certainement en tenant compte de sa chanson.

Mme Rolland. — Je crois sincèrement que les juges ont commis une lourde erreur en attribuant le premier prix à Mlle Méthot.

M. Jean-Paul. — "Rien ne sert de courir, il faut partir à temps". Pourquoi se morfondre à apprendre quelque chose si l'on en est rendu à juger suivant l'originalité plutôt que sur les grands sacrifices faits pour parvenir à posséder quelques notions musicales?

M. Jean-Louis. — J'ai moi-même suivi des cours de solfège et de chant pendant près de trois ans et je me demande ce que les jurés ont pu trouver de supérieur aux exhibitions des autres dans celle de la gagnante proclamée.

Mlle Mariette. — C'est à se demander si les jurés ont vraiment bien écouté tous les concurrents et leurs interprétations.

Mme Claude. — Je ne suis pas une experte en la matière, mais je peux vous assurer que mon choix se serait porté sur une autre personne que celle de la gagnante.

(Suite à la page 12)

Grero.

### Le classement du "Courrier"

- 1—Mademoiselle Monique Miville Deschênes.
- 2—Monsieur Gaston Boulet.
- 3—Mademoiselle Lise Tremblay.
- 4—Monsieur Paul Dolan.
- 5—Mademoiselle Josette Méthot.
- 6—M. Lionel Gamache et les "Gais Compagnons".
- 7—Les "Gamins du Rythme".
- 8—Mademoiselle Jeannine Boivin.
- 9—Monsieur Bertrand Lemieux.

Tous les numéros présentés étaient satisfaisants dans l'ensemble. Il faut dire que le seul fait de participer à l'émission même impliquait un triage sur le volet des talents magnymontois, puisque 26 candidats s'étaient présentés aux auditions à CKBM et que seuls les neuf personnes mentionnées plus haut furent retenues pour paraître sur scène. Ce choix-là fut judicieux et l'on peut dire que le spectacle présenté au Lafontaine fut d'un très bon niveau. Décidément notre ville est une pépinière de jeunes artistes!

### Commentaires d'un autre lecteur

Montmagny, 12 sept. 1957.  
Tribune Libre,  
Courrier de Montmagny,  
Montmagny,  
M. l'Editeur,

En marge du programme la "Couronne d'Or" présenté au Théâtre Lafontaine, lundi soir le 9 dernier, il y a tout lieu de se demander où trouver la justice dans le choix qui s'est fait pour trouver un gagnant ou une gagnante parmi les concurrents qui se présentaient.

Il ne faut pas être un premier Prix de Conservatoire de la Province pour se rendre compte que le choix de la gagnante est fort exagéré, et que, pour ce qui est de moi, qui ne suis ni chanteur ni musicien, je trouve cependant que parmi les concurrents présents ils y en avaient beaucoup plus à la hauteur du premier prix que ne l'était la gagnante.

Je me permets de citer ici

noms de MM. Dolan et Boulet, Mlles Boivin et Deschênes qui ont retenu mon attention ainsi que celle du public par leur magnifique interprétation.

Il est à se demander à quoi peut servir aux amateurs de tant s'appliquer pour nous donner de très belles interprétations si dans les concours comme celui qui s'est déroulé lundi soir, on semble se préoccuper le moins du monde possible du talent musical qu'ils puissent avoir.

Si dans tous les coins de la province où s'est déjà déroulé et où se déroulera le concours la "Couronne d'Or", le choix est si mal venu qu'à Montmagny, on peut s'attendre à entendre et à voir tout un programme de méli-mélo à la T.V., lors de la finale du grand prix.

Quel encouragement peut-il ressortir d'un tel concours pour les jeunes artistes amateurs qui se présentent, quand

BILLET AUX EDUCATEURS —

# Les aimons-nous assez?

M. le Directeur,

L'entrée des classes m'a inspiré quelques réflexions que je vous fais tenir.

Si vous les croyez de quelque intérêt pour vos lecteurs, peut-être leur trouverez-vous un petit coin dans vos colonnes. Votre obligé,

Albert SAULNIER, inst.,  
Ecole Beaubien.

Ecoliers et maîtres viennent de faire leur entrée plus ou moins enthousiastes à l'école. Les titulaires de classe ont dressé cette semaine leur programme de l'année scolaire et en ont reconsidéré tous les objectifs, tandis que leurs élèves se sont procuré les manuels et le matériel scolaire indispensables et que les parents ont vu avec angoisse leur porte-monnaie amincir de façon effarante.

Voilà donc les fondations jetées pour une excellente année scolaire; chacun a fait sa part de sacrifices pour assurer le succès du travail amorcé: l'instruction et l'éducation de nos enfants.

Pourtant, tous nos efforts, présents et à venir, peuvent se révéler à peu près inutiles s'ils ne sont pas inspirés par un amour véritable de l'enfance et de la jeunesse. Les maîtres ne pourront exercer sur l'âme et le cœur de leurs disciples aucune action efficace et durable s'ils n'ont pour eux, et pour chacun d'eux en particulier, une affection profonde et véritablement chrétienne. Les déshérités de la nature et de la fortune, qu'on peut être tenté de négliger, ont un droit spécial à notre attention et à notre estime.

## LES AIMER D'ABORD!

Si le secret souverain pour toucher les cœurs est de se faire aimer, et personne n'en doute, cela implique qu'il faut d'abord aimer. La route qui relie les âmes n'est pas parcourue unilatéralement par un seul des partenaires en cause. On se rejoint en chemin et il arrive même que le maître doive en parcourir la plus grande partie.

## OUBLIER LEURS DEFAUTS

"Les aimons-nous assez"? Assez pour oublier leurs défauts physiques, intellectuels ou moraux; assez pour nous amuser intérieurement de leurs espiègleries et de leurs négligences, qui sont bien de leur âge, soit dit en passant; assez pour nous inquiéter des difficultés de tel ou tel, pour nous alarmer de la fausse tournure d'esprit de tel autre, non pas tant à cause des désagréments qui peuvent en résulter pour nous qu'à cause des désavantages qu'il peut en éprouver dans sa formation et la préparation de son avenir; assez pour leur sacrifier une bonne partie des loisirs auxquels nous aurions droit; assez pour descendre de notre piédestal et nous rapprocher d'eux, pour accorder nos sympathies à leurs petites misères et à leurs faiblesses; assez pour consentir peut-être un succès personnel et extérieur moindre pour travailler sur eux en profondeur?

## EDUCATEUR: UN TITRE

Si tel est le cas, discernons-nous en toute simplicité, le noble titre d'éducateurs plutôt que celui, plus miroitant peut-être, mais moins digne, de techniciens de l'instruction.

## LA BONNE MANIERE

Et vous, parent, les aimez-vous assez? Une telle question vous fera sursauter, peut-être! Si vous préférez, posons-la autrement: "Les aimez-vous de la bonne façon?" Assez

pour vous priver de telle longue promenade qui les obligera à manquer l'école un jour ou deux et de telle sortie qui les fera veiller trop tard et manquer d'entrain, le lendemain; assez pour limiter leurs programmes de télévision afin qu'ils soient au lit à une heure raisonnable; assez pour surveiller leurs fréquentations et

# Communication de l'Evêché

Par décision de Son Excellence Monseigneur Bruno Desrochers, Evêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière:

Monsieur l'abbé Antoine Lévesque, prêtre agrégé au Collège diocésain, a été incardiné au diocèse;

Monsieur l'abbé Lucien Paquet, curé de Saint-Onésime, a été nommé curé de Saint-Roch-des-Aulnaies;

Monsieur l'abbé Paul-Emile Paquet, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies, a été nommé curé de Saint-Pacôme;

Monsieur l'abbé Armand Proulx, curé de Saint-Adalbert, a été nommé curé de Saint-Germain;

Monsieur l'abbé Georges Dumais, curé de l'Île-aux-Grues, a été nommé curé de Saint-Onésime;

Monsieur l'abbé Robert Hu-

don, prêtre-auxiliaire au Collège diocésain, a été nommé aumônier diocésain des Lignes du Sacré-Cœur et aumônier au Collège de Saint-Pascal;

Monsieur l'abbé Gérard Fortin, vicaire à Saint-Patrice, a été nommé curé de Saint-Adalbert;

Monsieur l'abbé Robert Campagna, aumônier au Collège de Saint-Pascal, a été nommé professeur au Scolasticat-Ecole Normale des Soeurs de l'Enfant-Jésus, à Rivière-du-Loup;

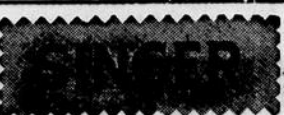
Monsieur l'abbé Philippe Mercier, vicaire à Saint-Thomas, a été nommé curé de l'Île-aux-Grues et Grosse-Île;

Monsieur l'abbé Fernand Bernard, desservant à Grosse-Île, a été nommé vicaire-coopérateur à Saint-Thomas, Montmagny;

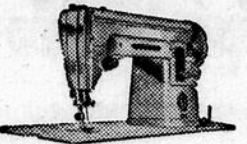
Monsieur l'abbé Maurice Langlais, vicaire à la cathédrale, a été nommé vicaire à Saint-Patrice, Rivière-du-Loup;

Monsieur l'abbé Roger Fortin, nouveau prêtre, a été nommé notaire à la Chancellerie.

leurs jeux; assez pour leur faire recommencer vous-même. (Suite à la page 12)



**VENTE SERVICE REPARATION**



Nous recommandons à nos

Clients de

**L'ISLET**

de s'adresser à notre représentant autorisé

**Louis-Marie Cloutier**

St-Eugène, Cté L'Islet

Tél.: 97-S-6

75 Côte du Passage, Lévis

Inscrit dans votre annuaire téléphonique sous CIE SINGER (LA)

 \*Marque de commerce de THE SINGER MFG CO.



...un des postes de la radio française du Québec.

**entre maintenant CHEZ VOUS...**

Vous aurez désormais l'avantage d'augmenter le plaisir de la radio en syntonisant directement le poste CKCV, mettant en vedette des artistes de renom en des émissions instructives et divertissantes. Suivez CKCV, un poste populaire, dont la programmation vivante et variée est conçue de manière à renseigner et divertir tous les milieux et tous les âges. Un auditeur assidu à CKCV et un auditeur renseigné et satisfait.

**5000 WATTS**

**1280 à votre appareil**

**Ecoutez**

les grandes vedettes des programmes radiophoniques les plus suivis

PROGRAMME ST-GEORGES CÔTÉ

7 hres à 9.30 hres a.m.

OU SONT-ILS DONC!

avec Guy Samson et Michel Gariépy

midit à 1 hre p.m.

CASINO DE LA GAIÉTÉ

avec Louise Leclerc et Roger Gagnon

11 hres a.m. à midit

TELLO-TEST

avec St-Georges Côté

10.15 hres à 11 hres a.m.

BLUE SKIES

9 hres p.m. à minuit

RECITAL CONJOINT

8 hres à 8.30 hres p.m.



Monsieur St-Georges Côté



Monsieur Guy Samson



Monsieur Roger Gagnon

**CKCV - 1280 à votre appareil-5000 WATTS**

# Le JARDIN DES DAMES



## LA SEMAINE NATIONALE DU POISSON

DU 18 AU 28 SEPTEMBRE

Pour représenter les produits saisonniers de la pêche fraîche, voici un plat qui se distingue par sa simplicité, son apparence et son exquise saveur.

**Darnes de saumon avec apprêt de champignons**  
2 livres de darnes de saumon frais

Sel et poivre

1 boîte (5 onces) de champignons, égouttés

¼ de tasse de beurre fondu

2 c. à soupe de jus de citron

1 c. à thé d'oignon râpé

Assaisonner les darnes de saumon des deux côtés et les mettre dans un plat à four graissé. Trancher les champignons et les mêler au beurre fondu, au jus de citron et à l'oignon râpé; verser sur les darnes. Cuire à four chaud, 450°F., en comptant environ 10 minutes de cuisson par pouce d'épaisseur des darnes. Lorsque la chair du poisson s'effeuillera facilement à la fourchette, disposer les darnes dans un plat chaud et servir immédiatement. Quatre portions.

— ★ —

Les bâtonnets de poisson bien dorés ont été choisis pour représenter les produits congelés de la pêche. Ils sont tout particulièrement savoureux avec la sauce aigre-douce agrémentée de morceaux de piment vert et d'ananas en conserve, chère aux orientaux.

**Bâtonnets de poisson avec sauce aigre-douce**

1 paquet (16 onces) de bâtonnets de poisson OU 2 paquets (8 ou 10 onces) de tonnets de poisson

1 tasse de jus d'ananas en conserve

2 c. à soupe de sucre

2 c. à soupe de vinaigre

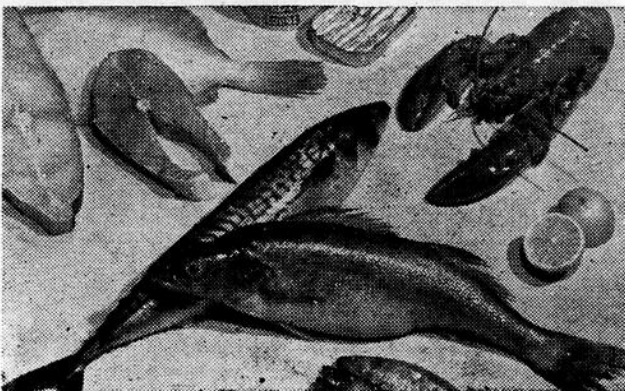
¼ de c. à thé de sel

(Suite à la page 12)

Pour nous rappeler la contribution de l'industrie de la pêche à l'économie du pays, la période allant du 18 au 28 septembre a été désignée comme Semaine nationale du poisson. La pêche, qui a été la toute première industrie du Canada, rapporte annuellement deux cent millions de dollars environ provenant de la vente de près de deux milliards de livres de poisson, mollusques et crustacés tirés des eaux douces ou salées du pays. L'exploitation de cette ressource comporte le placement de millions de dollars en bateaux, en matériel et en usines de conditionnement, aussi bien que

l'emploi de milliers d'hommes et de femmes.

Soyons fiers de cette grande industrie qu'on a voulu mettre en évidence durant le mois de septembre, alors que les prix sont bas par suite d'une abondante prise estivale dont la plus grande partie a été congelée ou mise en conserve pour la commodité des consommateurs durant tout le reste de l'année. Les recettes qui suivent ont été fournies par les économistes ménagères du ministère des Pêcheries du Canada et ces apprêts culinaires conviennent aux principales formes sous lesquelles les produits de la pêche sont écoulés.



La moisson des eaux rivalise en abondance avec celle de la terre. Profitez-en pour consommer des fruits de mer durant la Semaine nationale du poisson, du 18 au 28 septembre. (Photo du ministère des Pêcheries, Canada.)

## QUAND PARENTS ET ENFANTS NE SONT PAS D'ACCORD...

### LE POUR ET LE CONTRE

Les jeunes furent toujours enclins à penser que "l'amour", souvent bien éphémère est la seule condition nécessaire pour s'épouser. Cependant, le mariage constitue en même temps un acte social, familial, et les pa-

rents, qui jugent d'après "la raison" (parfois) et l'expérience, ont le droit et le devoir d'éclairer le jugement de leurs enfants.

Mais parmi les "raisons" ainsi invoquées pour s'opposer à un projet de mariage, il y en avait (et il y en a encore) de bien contestables. D'ailleurs, après avoir été averti des dangers qu'il court, chacun est, en somme, responsable de son propre destin.

### CHARGES DE FAMILLE

On peut se trouver en face d'un devoir familial dur, mais inéluctable. On n'abandonnera pas un père ou une mère infirme, des petits frères ou sœurs orphelins.

Il n'est pas toujours possible d'envisager un compromis; s'il s'agit, par exemple, de s'expatrier en laissant derrière soi quelqu'une de ces épaves.

### MA FILLE DOIT RESTER AVEC MOI

—Etes-vous restée avec votre mère, madame?

—Elle n'était pas veuve et je le suis!

Mais elle pouvait le devenir! Et ce gendre que vous écarterez ne serait-il pas un précieux soutien pour vous-même?

"Ma fille est à moi", déclare une mère égoïste, dans un conte Marie Noël. Profonde erreur.

Parfois, il s'agit d'un fils. La "Genitrix" de François Mauriac, bourgeoise aisée, refusait à son fils unique le droit de se marier.

### QUESTIONS DE SANTE

Il est des cas où les parents ont le difficile devoir de mettre leurs enfants en garde. Mais évidemment, c'est un avis médical sérieux, et deux avis plutôt qu'un, qu'il faut solliciter. Analyses, radiographies, tests, permettent d'établir d'une manière sinon absolue, du moins raisonnable, les probabilités qui rendent le mariage possible ou très risqué. Les intéressés peuvent alors prendre un parti en meilleure connaissance de cause.

### QUERELLES DE FAMILLE

L'histoire de Roméo et Juliette est de tous les temps. Le petit

monde de Don Camillo nous montre deux pères de famille, toujours en querelle et s'opposant d'une manière tragi-comique au mariage de leurs enfants. Désespérés, ceux-ci se résolvent au suicide. Tout finit bien; on se réconcilie. Souhaitons que dans la vie réelle, il puisse en être ainsi.

### PAS D'ARGENT

La question "dot" est périmée. A présent, le travail, les qualités pratiques sont considérées comme le plus sûr capital. Evidemment, la pauvreté et même la gêne sont de très certains obstacles au bonheur. Mais il semble lamentable de sacrifier l'inclination de deux coeurs à une question uniquement matérielle. Le vrai devoir des parents ne serait-il pas d'aider, dans la mesure où ils le peuvent, les jeunes à passer les années difficiles? Quant au principe: "Mon fils (ou ma fille) a de l'argent, l'autre doit en apporter autant", comment le justifier?

### LES TEMPS SONT DIFFICILES!

A-t-on dit souvent, au cours de l'histoire: "Nous vivons une période facile et sûre?" On s'est marié quand même! La vie, force si puissante, s'accommode, heureusement, des conditions extérieures les plus variées. De tous temps, les jeunes ont accepté les risques, ont travaillé, ont eu les enfants. Pourquoi seraient-ils plus maladroits ou moins courageux aujourd'hui?

### "RESTE DONC CELIBATAIRE!"

—Célibataire, tu seras bien plus tranquille!

Singulier idéal: être tranquille! Le bonheur, ou du moins la vie pleine, féconde, cela consiste-t-il à ignorer les difficultés? Raisonnablement égoïste qui rétrécit les destinées. Parfois, c'est l'expérience de ces déboires personnels qui incite une mère à parler ainsi. Mais pourquoi les mêmes épreuves atteindraient-elles sa fille? A défaut de félicité sans nuages, qui existe guère que sur le papier, beaucoup

Voici un plat au gratin, copieux, nourrissant et économique tiré de la grande famille des produits de la pêche mis en conserve.

**Thon et pommes de terre au gratin**

3 pommes de terre moyennes, pelées

1 boîte (7 onces) de thon, égoutté et émietté

1 oignon moyen, tranché

1 boîte (10 onces) de soupe à la purée de champignons

½ tasse de lait

1 pincée de poivre

2 c. à thé de beurre

Emincer les pommes de terre et les disposer avec le thon émietté et l'oignon tranché par couches alternées dans une cocotte graissée d'une pinte et demie, en commençant et en finissant par un rang de pommes de terre. Mêler ensemble la soupe, le lait et le poivre qu'on versera sur le contenu de la cocotte. Parsemer de noisettes de beurre et cuire à four modéré, 375°F., durant une heure ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Quatre portions.

## Conseils commodes

Si vous avez de la sauce au piment (chilli), mêlez-en ¼ de tasse à 2 c. à soupe de moutarde toute faite et 1 c. à soupe de raifort préparé. Etalez ce mélange sur deux livres de filets de poisson que vous ferez cuire au four.

Le kipper ou hareng doux est excellent pour le déjeuner. Couvrir d'eau bouillante, mijoter à feu doux pendant 10 minutes, égoutter et servir avec un morceau de beurre.

Salade de sardine pour septembre: Egoutter 2 boîtes de sardines canadiennes et briser en bouchées. Mêler à ½ tasse de céleri haché et 1 tasse de pomme rouge, hachée avec la pelure, et aspergée d'une c. à soupe de jus de citron. Ajouter ¼ de tasse de mayonnaise cuite, fatiguer légèrement, et dresser en monticules dans 4 coupes de laitue bien ferme.

Voici un nouvel apprêt pour un ancien mets: Garnir une darne de flétan grillée d'une tranche mince de fromage industriel avant de la retirer du four. Continuer à griller jusqu'à ce que le fromage fonde et brunisse légèrement.

Garniture à sandwich pour l'inévitable "boîte à lunch": Mêler le contenu égoutté et émietté d'une boîte de 7½ onces de saumon à 1 c. à soupe de piment vert, haché menu, 1 c. à soupe d'oignon, aussi haché fin, et 2 c. à soupe de mayonnaise cuite. Cette garniture suffit pour 4 sandwiches à la grandeur du pain.

Entre nous cuisinières, n'oublions pas que le poisson est à son meilleur lorsqu'il est traité avec la délicatesse qui lui convient, ce qui veut dire de ne pas trop le cuire.

d'époux connaissent tout le sain bonheur possible.

### LE MILIEU

Il a plus d'importance que ne l'imagine parfois la jeunesse moderne que sur le papier, beaucoup

## Ne risque-t-on pas de gâter un enfant en vantant ses mérites?

Non, vous ne le rendrez pas insupportable si vous louez en lui des mérites qui sont réels et surtout si vous ne le couvrez pas seulement de compliments. Les psychologues professionnels ont précisément tenu à vérifier ces allégations. Leurs plus récentes enquêtes sur la valeur comparée de l'éloge et du reproche comme incitation à l'action montrent que le premier donne de beaucoup les meilleurs résultats, quand on sait le doser.

Dans *Today's Health*, le Dr Elizabeth B. Hurlock affirme qu'il n'est pas bon de critiquer l'insuccès de l'enfant dans un domaine quelconque (travail scolaire, sport ou petite besogne ménagère) sans reconnaître en même temps son mérite de s'y être au moins essayé. Un professeur qui ne ferait que blâmer ses élèves pour leurs échecs dans une des matières au programme d'études, sans jamais souligner les succès au moins partiels dans d'autres matières, poussera seulement les enfants à détester l'école; et les parents qui agiraient de même laisseront leurs fils aigris et rancuniers.

Comme le dit le Dr Hurlock, il faut apprendre à graduer les

éloges et, de même, les reproches. L'enfant lui-même ne demande pas que ses réussites et ses petits exploits soient portés aux nues, mais seulement qu'on les remarque. Et surtout, en toutes choses, louez l'acte plus encore que l'enfant qui l'a accompli. Cela forcera l'enfant à tourner son attention et ses soins vers l'acte à poser; tandis que, si c'est lui qu'on loue avant tout, il tournera son intérêt vers lui-même et deviendra orgueilleux.

L'enfant lui-même d'ailleurs ne s'y trompe pas et sait quels motifs les inspirent quand il voit sa conduite examinée par des adultes épris de justice. Si on a eu la précaution de commencer par louer en son acte la partie qui en était louable, il admettra volontiers que l'on en critique la part qui offrait matière à un blâme. Il sera le premier convaincu que ses parents et ses maîtres ont agi ainsi pour l'aider lui-même à améliorer son comportement, non pas d'abord et seulement pour le condamner.

Il est parfois pas mauvais de décerner des blâmes et des éloges modérés à un enfant devant ses jeunes camarades.

**Dr. Marcel Laverdière**  
B.A., D.D.S.  
Chirurgien-Dentiste  
28, rue de la Gare  
Tél.: 293 — Montmagny.

**DENIS GOBEIL, L.L.L.**  
AVOCAT  
34, rue de la Gare.  
Tél.: 1183 — Montmagny.  
Heures de bureau: tous les jours,  
de 9 h. à 6 h.  
Tous les soirs de 7 h. à 9 h.  
"sauf le lundi et le samedi".

Tél.: 53  
**Dentiste**  
**Dr J.-L. Lavallée**  
Chirurgien-Dentiste  
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

7, rue du Palais de Justice  
C.P. 11 — Montmagny

**Lemieux & Proulx,**  
—Enr.—

Matériaux de construction  
Bois brut et préparé  
Contreplaqué

BUREAU: Tél.: 340-W  
Paul Lemieux Tél.: 340-W

**Dr. Emm. Gobeil, O.D.**  
OPTOMETRISTE  
— Edifice Allard —  
Montmagny — Tél.: 43

**Dr Antoine Fiset**  
Médecine générale  
Obstétrique  
8, rue St-Jean-Baptiste  
(Face à l'église St-Thomas)  
Tél.: 755 — Montmagny

Bureau: 592 Rés.: 767  
**Conzague BELANGER**  
NOTAIRE  
Assurances Générales  
4, St-J-Baptiste, Montmagny.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)  
**Paré & Daveluy**  
Avocats  
Jules Paré, Robert Daveluy  
Rue St-J-Baptiste, Montmagny.

**Spécialiste**  
à Montmagny: le samedi,  
A L'HOTEL-DIEU  
**Dr Paul Bigué**  
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.  
449, 3e Avenue — Québec

**G.A. PARIS, D.C.**  
Chiropraticien  
103, rue de la Gare  
Tél.: 223  
MONTMAGNY  
Cap St-Ignace, Tél.: 325

**DOCTEUR LAURENT LIZOTTE**  
Médecine Générale et obstétrique  
4, rue de la Gare. — Tél.: 1150 — Montmagny.  
(Ancienne résidence Dr J.-M. Bernatchez).  
Au service de sa clientèle jour et nuit

**EMILE GENDREAU**  
SOUDURE GENERALE  
FER ANGLE ET CHANNEL  
Rue Ste-Brigitte Nord — Tél.: 687 — MONTMAGNY

Transport Général — Pierre — Sable  
Gravier à ciment  
Excavation — Terrassement — Remplissage  
**PAUL BRETON**  
11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables agréés.  
**Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.**  
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.  
86, rue de la Gare. — Montmagny. — Téléphone: 895  
Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 702  
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...  
CONSULTEZ  
**PHILIPPE ROY INC.**  
courtiers d'assurances agréés  
MONTMAGNY  
BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste  
Tél.: 92  
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

Bureau: 15, Palais de Justice, Montmagny. Tél.: 722  
Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.  
**Raymond Lortie**  
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.  
Commissaire de la Cour Supérieure  
Organisation — Administration — Tenue de livres.  
MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

## LES AIMONS-NOUS

(Suite de la page 10)

mes un devoir négligé et leur imposer d'entrer à telle heure pour leur permettre d'étudier un peu; assez pour suspendre un travail peut-être pressant pour répondre à l'invitation du maître d'aller chercher vous-mêmes leur bulletin mensuel; assez pour éviter l'achat de tels revues ou journaux "pour adultes seulement" afin qu'ils ne tombent pas entre leurs mains prématurément; assez pour leur refuser telle liqueur ou friandise que vous savez nuisible à leur santé; assez pour ne pas prendre leur part trop vite lors d'une difficulté avec le maître; assez pour les corriger de leurs défauts et réprimer leurs instincts trop "naturels" peut-être; assez pour être plus peiné de leurs chutes morales que de blessures physiques.

Si tous les éducateurs, parents et maîtres, se donnaient la main pour faire oeuvre d'amour, la relève serait assurée et l'avenir de la jeunesse canadienne-française serait moins inquiétant.

Albert Saulnier, inst.,  
Ecole Beauvieux.

## Quand parents...

(suite de la page 10)

derne et moins qu'on le pensait jadis. Que de préjugés! On exagérât fort, jadis, le souci du "milieu" plus ou moins conforme au sien. Sans être aussi rigoureux, convenons qu'une trop grande différence d'éducation risque parfois de nuire à la bonne entente. Quand l'honorabilité se trouve en cause, les parents doivent multiplier les avertissements, surtout si le garçon ou la fille est personnellement indigne d'entrer dans la famille. "Je mourrai si on ne me la donne pas", fait dire Daudet à l'amioureux de l'Arlesienne. Il en mourut, en effet. Mais combien d'autres parlent ainsi et finissent par se rendre à la raison, à oublier et fonder leur foyer ailleurs, conduits à ce sage renoncement par la patience et la bonté des parents.

En se renseignant sur la valeur alimentaire diverse des viandes, des légumes, des fruits et des céréales, il est possible de manger mieux et à meilleur marché.

## AUBAINES

A ST-JEAN-PORT-JOLI  
Propriété de 2 logers située près de l'église St-Jean-Port-Joli.

Commerce général à St-Cyrille, établi depuis longtemps, à vendre à très bas prix.

A ST-EUGENE  
Moulin à farine. Bonnes conditions. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente: santé.

A STE-LUCIE  
Hôtel meublé à vendre. — Bon chiffre d'affaires.

A BERTHER  
Hôtel de villégiature avec cabines, à vendre, situé à Berthier.

A CHIOUGAMAU  
De 28,000 à 30,000 pieds de bois de sciage et terrain à vendre à Chiougamau, tels que pin, épinette, sapin, tremble; avec moulin à scie portatif tout équipé. Un très bon prix pour argent comptant seulement.

A QUEBEC  
Commerce de pâtisseries, bonbons, avec atelier; aussi propriété, un étage et demi.

Restaurant sur la rue St-Vallier, à Québec. Gros chiffre d'affaires.

A MONTMAGNY  
Manufacture de portes et chassis avec contrats de la Défense Nationale, pour la fabrication de chassis et boîtes de cartouches. Pouvaient employer jusqu'à 30 hommes. \$15,000. comptant, balance à termes.

Restaurant bien situé avec lover, peut augmenter vos revenus. Bon marché.

Poste de commerce avec propriété et grand terrain, dans la paroisse St-Mathieu.

Snack-Bar avec comptoir lunch et salle de quilles. Situés dans le centre des affaires.

Commerce de bijouterie, pharmacie et lingerie conviendrait pour personne seule ou autre.

Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

**Les Immeubles**  
**Montmagny Enr.**

Robert Bernier, gérant  
3, rue St-Magloire,  
Tél.: 105, Montmagny.



### A VENDRE

Propriété située près de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Construction récente, grands terrain entretenu. Le tout en bon ordre. Pour renseignements, communiquez à C. P. 417, Montmagny; ou adressez-vous à M. le notaire Louis Pelletier, 32 rue St-Thomas, Montmagny, Tél.: 42.

Maison de deux logements bien située. S'adresser à Mme Lorenzo Fradette 22, 7e Rue. Tél.: 572.

### TERRAIN A VENDRE

Situé sur l'ave des Erables nord, faisant face sur trois rues; superficie de 7016 p.c. S'adresser à Guy Boulet, rue St-Ignace, Tél.: 1148w.

Terre située au 2e rang du Cap St-Ignace, coteau Mont-Varie; 111 arpents dont 80 en culture; terre à bois; animaux; instruments aratoires; maison et dépendances, etc. S'adresser à Napoléon Guimont, R.R. 493, Cap St-Ignace.

Une voiture et une cuisine de 20 pieds par 25 pieds. A vendre à un prix raisonnable. S'adresser à Jean-Baptiste Côté, Saint-Mathieu, Tél.: 425w4.

Bicycle pour garçon; deux lits: l'un en métal et l'autre en bois. Pour informations s'adresser à Magasin Anatole. Tél.: 291.

1 motocyclette "JAMES" 200 c.c. \$175.; 1 motocyclette "JAWA" 125 c.c. \$125. S'adresser à Alfred Guimont, Tél.: 279, Cap St-Ignace.

Piano en bonne condition. S'adresser à Pierre Létourneau, Rang du Nord, St-Pierre.

### CAUSE DE DEPART

A vendre: poêle émaillé noir et blanc de marque Bélanger avec brûleur à l'huile ABC et tuyau. Bicycle CCM pour homme. Antenne de télévision ainsi qu'une glacière. Le tout en parfaite condition. S'adresser à M. Napoléon Beaudoin, Montmagny tél.: 319w.

Meubles usagés. Pontiac 48 en très bon ordre. S'adresser à Geo.-H. Paquet, 54 Ste-Brigitte, Tél.: 1062w.

Garage à vendre et articles de ménage, frigidaire, poêle, table de salle à diner avec chaises, set de cuisine, bureau, coffre de cégon, chaise à parterre avec table. Pour information s'adresser à Tél.: 658.

Chevrolet 1952 "Bel Air" Hard-top. Transmission automatique, radio, chauffage. En très bonne condition. S'adresser à André Breton, 8 St-Joseph, Montmagny, Tél.: 1075.

Poêle Bélanger "Gamelin" avec brûleur à l'huile. S'adresser à Tél.: 412w.

Outils de boutique à vendre. Planeur-embouteilleur à 3 faces, un corroyeur, scie à refendre. Engin extensible. Outillage de plomberie et ferblanterie. Le tout en très bonne condition. S'adresser à Alphonse Collin, Notre-Dame du Rosaire, Côté Montmagny.

Poêle à vendre, marque "Entreprise" émaillé blanc à l'état de neuf. S'adresser à 119 St-Jean-Baptiste Tél.: 131.

**DU NOUVEAU** Essayez un breuvage délicieux; vous verrez "moitié, moitié" un demi verre de PORTER BRADING et un demi verre de BIÈRE BRADING. Il redonne l'appétit.

Tous les escaliers devraient avoir une rampe solide, qu'ils mènent au grenier ou à la cave. Il ne faut pas laisser traîner d'objets sur les marches, car ces obstacles causent des chutes.

### A LOUER

Logement à louer à 52 rue St-Jean-Baptiste, 4 appartements et chambre de bain, au 2e étage. S'adresser à Mme J.-E. Lemieux, 88 St-Jean-Baptiste, Tél.: 475w.

Chambre et pension. S'adresser à 29 rue Frontenac, Montmagny, Tél.: 258w.

Logement à louer situé près de la station. S'adresser à Mme Lorenzo Fradette, 22, 7e Rue, Tél.: 572.

Loyer à louer 4 pièces. Chemin du cimetière. Libre au mois d'octobre. Tél.: 282w.

Deux logements à louer, l'un avec une chambre de bain. S'adresser à Numa Blanchet, 9 rue St-Jacques. Tél.: 1041w.

### ON DEMANDE

Position permanente: Importante compagnie a besoin de vendeurs agressifs pour: Les Boutilles, Saint-Damase, Saint-Octave. Si vous possédez une belle personnalité et aimez le public, n'hésitez pas. Possibilité d'établir un commerce profitable. Détails et catalogue "gratuits". Familex, 1600 Délorimier, Station C, Montréal.

## Une expérience...

(Suite de la page 9)

M. Gaston. — Pour ma part, j'aurais volontiers décerné le prix à Mlle Deschênes ou à M. Boulet. Tous deux étaient supérieurs à la gagnante.

— Mlle Aline (scandalisée!) — Si j'étais un des membres du jury, je n'oserais pas revenir à Montmagny après un tel verdict.

Mme Jean-Marie. — Il est absolument incroyable que des personnes compétentes ou supposées comme telles, commettent des erreurs aussi monumentales.

Mme Laurent. — Un tel choix est vraiment injuste envers d'autres concurrents.

Mlle Lucille. — Pour ma part, je crois que le verdict rendu est fort mal accueilli par la majorité du public. Il est, en effet, très injuste.

M. Raymond. — Je pense que plusieurs autres participants au concours auraient mérité de remporter la palme avec plus de justice.

## La semaine...

(Suite de la page 11)

1/2 tasse de morceaux d'ananas en conserve

1/2 tasse de piment vert, détaillé en gros dés

1 1/2 c. à soupe de fécule de maïs

2 c. à soupe d'eau froide

Séparer les bâtonnets de poisson et les mettre dans un plat à four peu profond, graissé d'avance. Faire chauffer selon les indications du fabricant. Dans l'intervalle, confectionner la sauce en mêlant le jus d'ananas, le sucre, le vinaigre et le sel et en portant le tout au point d'ébullition. Ajouter les morceaux d'ananas et de piment vert.

Délayer la fécule de maïs avec chaud. Cuire à feu doux jusqu'à l'eau et l'incorporer au mélange ce que la sauce épaississe. Napper les bâtonnets de cette sauce et servir, à volonté, avec accompagnement de riz cuit. Quatre portions.

## DEVANT LES ECRANS MAGNYMONTAIS

Par MICHEL VIDOUDEZ

### "La Rançon"

Avec "LA RANCON", une fois de plus Glenn Ford n'a pas déçu ses admirateurs qui deviennent d'ailleurs toujours plus nombreux. Jamais encore ce grand acteur nous avait semblé atteindre une aussi grande perfection, une telle intensité dramatique. Le thème du film traite de cet odieux crime, — le plus dégoûtant peut-être de tous les moyens jamais imaginés par l'homme pour gagner de l'argent sans trop se fatiguer — qu'est le kidnapping.

Le point culminant de l'action, les minutes les plus émouvantes aussi sont sans aucun doute, la poignante intervention du père (Glenn Ford) à la télévision, lorsqu'il s'adresse directement au ravisseur de son fils. Les gros plans de son visage tourmenté par l'émotion et la douleur qu'il surmonte par une énergie et une volonté de fer, sont des images pathétiques, pratiquement inoubliables. Ces quelques minutes à Glenn Ford un "Oscar" quelconques seules auraient dû avoir à que, ou tout au moins une distinction. Mais on sait que ce ne sont pas toujours les meilleurs qui gagnent. Donna Reed lui donne la réplique et son rôle d'épouse ravagée par la douleur elle le tient avec naturel, sans le charger. Le film ne contient pas ou presque de longueur, et du commencement le spectateur est saisi; il participe plus ou moins intensément, selon sa nature, aux offres des malheureux parents.

### "Quatre étranges cavaliers"

"Quatre étranges cavaliers" est un bien étrange film. Non pas par son genre, car il est du style western, le plus pur avec tout ce que cela comporte de gallopadés, coups de feux et bagarres, le tout en couleurs... Mais on jugerait que le réalisateur s'est fait une spécialité d'intéresser, de passionner le spectateur pendant cinq bonnes minutes, pour aussitôt le laisser tomber et l'ennuyer pendant une bonne dizaine de

minutes par du bla-bla à n'en plus finir. Ce film ne dure déjà pas très longtemps mais si on voulait lui enlever toutes les longueurs et scènes superflues qui brisent l'action, les "Quatre étranges cavaliers" se réduiraient à leur plus simple expression, c'est-à-dire vingt minutes de projection, alors, peut-être, seulement deviendrait-il distrayant d'assister à leurs exploits.

John Payne, le héros, évolue au milieu de tout cela sans grande conviction. On l'a vu bien meilleur acteur que cela. Sa compagne, la jolie Elizabeth Scott, est une jeune première qui a encore beaucoup à apprendre dans le métier de comédienne.

(Taché)

#### AU PROCHAIN PROGRAMME

Le cinéma Taché présentera en début de semaine (dimanche, lundi, mardi) un très bon film: "Le Roi des Trappeurs" qui est

l'histoire du fameux Davy Crockett, le Radisson américain. Vous y verrez à l'oeuvre Fess Parker et Buddy Ebsen dans de terribles bagarres, dont le spectaculaire siège d'un vieux monastère. Vous entendrez également la "Ballade de Davy Crockett", chanson qui a fait le succès du film.

Au Lafontaine, vous pourrez voir "L'Or et l'Amour", un grand film en cinémascope. Ce titre à lui seul est tout un programme et c'est un programme qui tient ses promesses...

A partir de mercredi prochain, un passionnant film policier occupera l'écran du Taché. La blonde Kim Novak destine du plomb à l'inspecteur (Fred MacMurray)... Venez voir "Du plomb pour l'inspecteur".

Une automobile en mauvais ordre peut causer des accidents. Les pneus, les freins et les lumières doivent être inspectés régulièrement par un bon méca-

### A VENDRE REMORQUE (Roulotte) Modèle 1957

Tout le confort moderne pour 4 personnes. Réfrigérateur, poêle à gaz propane, système de chauffage, chambre de toilette avec douche. Eau chaude. Construction aluminium. Aubaine pour prompt acheteur. Termes si désirés. Visible à

#### STATION BELLEVUE

Route Trans-Canada

Tél.: 282

Inutile de payer de \$250 à \$300 pour un appareil acoustique dissimulé de première qualité.



offre l'appareil acoustique le plus en demande au monde, d'une qualité supérieure, petit, léger et dissimulé, au prix de

\$65 à \$165



Voyez-les... Aujourd'hui

Garantie de remboursement dans les 10 jours.  
Garantie d'un an — Contrat de service de 5 ans.  
Paiements faciles.

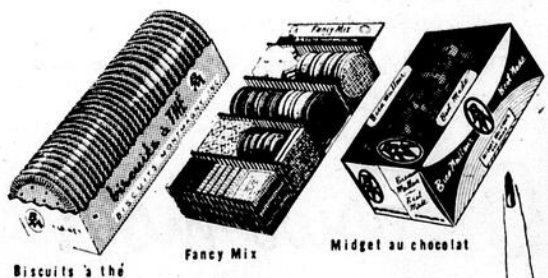
#### PHARMACIE BERGERON

50, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. — Tél.: 3 3 3  
10 jours d'essai. - Satisfaction garantie ou argent remis.

\*Les verres de lunettes et service professionnels se rapportant à cet appareil ne peuvent être obtenus que chez votre ophtalmologiste ou opticien.

### VEILLEZ NOTER

Les nouveaux numéros de téléphone des BISCUITS MONTMAGNY INC. sont 1050 ou 1051



parmi les meilleurs biscuits  
**LES BISCUITS MONTMAGNY**

sont encore  
**LES MEILLEURS**



**BISCUITS MONTMAGNY INC.**  
MONTMAGNY, QUÉBEC  
EN VENTE CHEZ VOTRE ÉPICIER

### ROLLAND FOURNIER

BOULEVARD SAINT-NICOLAS  
Distributeur FINA et Canadian Import  
Huile à poêle — Huile à fournaise  
Service jour et nuit. Téléphonez à 5 1 2 w 4  
Notre politique: LIVRAISON RAPIDE

### Changements concernant

### LES RENTES SUR L'ÉTAT

#### EXEMPTION D'IMPÔT SUR LE REVENU

UNE ANNUITÉ DU GOUVERNEMENT CANADIEN, émise pour un contribuable en vue de couvrir son propre avenir peut maintenant être enregistrée à titre de plan d'épargne de retraite en vertu d'une clause de la loi de l'Impôt sur le Revenu.

Les primes payées sur une telle ANNUITÉ DU GOUVERNEMENT CANADIEN peuvent maintenant être déduites du revenu et ainsi constituer une économie en relation avec la taxe personnelle de l'impôt sur le revenu.

Le montant que vous pouvez maintenant déduire est soumis aux conditions suivantes:

1. Si vous n'êtes pas actuellement membre d'un plan de fonds de pension enregistré, vous pouvez déduire les primes d'une rente viagère du gouvernement canadien jusqu'à 10 pour-cent du revenu mais n'excédant pas \$2,500 par année.
2. Si vous êtes couramment membre d'un plan de fonds de pension enregistré, vous pouvez déduire la prime payée sur un contrat d'annuité du gouvernement canadien et les contributions faites en vertu de votre plan de pension actuel, mais les paiements combinés éligibles pour déduction ne peuvent pas excéder 10 pour-cent de votre revenu jusqu'à un maximum de \$1,500 par année.

#### TAUX DE PRIME RÉDUITS

Les acheteurs d'annuités du gouvernement canadien après le 1er avril 1957 bénéficieront de taux de primes réduits reflétant une augmentation dans le taux d'intérêt.

Pour des renseignements complets concernant différents types de plan disponibles, consultez votre

#### REPRÉSENTANT DE DISTRICT DES ANNUITÉS

ou adressez, sans affranchissement postal requis, le coupon ci-dessous:



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DU CANADA

AU: DIRECTEUR, ANNUITÉS DU GOUVERNEMENT CANADIEN  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, OTTAWA (7W1)  
(AFFRANCHISSEMENT POSTAL GRATUIT)

Veuillez m'envoyer des renseignements montrant comment une annuité du gouvernement canadien peut me donner des fonds de retraite à bon marché.

Mon nom est (M./Mme./Mlle).....

Je demeure à.....

Date de naissance.....

Age du début de l'annuité..... Téléphone.....

Il est entendu que les renseignements donnés seront tenus strictement confidentiels.

Hé l'ami! Pour te remonter...  
prends une Brading  
...la bière robuste!



BRASSÉE AU RALENTI  
AU GOÛT DU QUÉBEC



FABRICATION SYNDICALE

## Statistiques officielles et finales de la

**LIGUE INTERMEDIAIRE**

de balle-molle — Saison 1957

**LES CLUBS AU BATON**

| Clubs          | AB  | Pts | CS  | Moy.   |
|----------------|-----|-----|-----|--------|
| LE BUCHERON    | 542 | 161 | 174 | .321   |
| MANOIR TACHE   | 574 | 166 | 178 | .310   |
| INDUSTRIES ROY | 534 | 132 | 150 | .280.9 |
| HECTOR LECLERC | 538 | 139 | 151 | .280.7 |

**LES CLUBS AU CHAMP**

| Clubs          | Ret. | Ass. | Er. | Moy. |
|----------------|------|------|-----|------|
| LE BUCHERON    | 354  | 99   | 60  | .883 |
| HECTOR LECLERC | 345  | 112  | 90  | .835 |
| INDUSTRIES ROY | 351  | 120  | 102 | .822 |
| MANOIR TACHE   | 345  | 90   | 110 | .798 |

**TRAVAIL DES LANCEURS**

| Lanceurs                    | Clubs | Ret. | BB | Cs  | Pts | Manch. | G | P | Moy. |
|-----------------------------|-------|------|----|-----|-----|--------|---|---|------|
| R. Normand, Bûcheron        |       | 96   | 41 | 31  | 30  | 51½    | 7 | 1 | .875 |
| A. Fréchette, Bûch. - M. T. |       | 59   | 59 | 76  | 72  | 67½    | 7 | 3 | .700 |
| E. Leclerc, H. Leclerc      |       | 47   | 33 | 119 | 100 | 90½    | 6 | 6 | .500 |
| G.-H. Barde, Ind. Roy       |       | 36   | 35 | 65  | 70  | 44     | 2 | 3 | .400 |
| M. Rousseau, Man. Taché     |       | 22   | 20 | 59  | 57  | 34½    | 2 | 3 | .400 |
| Jules Roy, Ind. Roy         |       | 55   | 26 | 101 | 86  | 73     | 3 | 5 | .375 |
| R. Mathurin, H. Leclerc     |       | 13   | 13 | 50  | 45  | 22     | 1 | 2 | .333 |
| J.-M. Langlois, T. - Bûch.  |       | 38   | 30 | 135 | 122 | 75½    | 1 | 6 | .143 |
| G. Paquet, Man. Taché       |       | 3    | 4  | 14  | 11  | 4½     | 0 | 0 | .000 |
| J.-M. Gauthier, H. Leclerc  |       | 1    | 1  | 5   | 5   | 2½     | 0 | 0 | .000 |

**MOYENNES INDIVIDUELLES AU BATON**

| L: H. Leclerc  | IR:    | Ind. | Roy | M: | Manoir | B: | Le Bûcheron |    |    |    |     |      |
|----------------|--------|------|-----|----|--------|----|-------------|----|----|----|-----|------|
| Noms           | Equipe | ab   | pts | cs | 2b     | 3b | cir.        | bb | rb | pp | Sa. | Moy. |
| E. Leclerc,    | L      | 58   | 23  | 27 | 4      | 3  | 3           | 8  | 10 | 22 | 2   | .466 |
| C. Corneau,    | IR     | 58   | 27  | 26 | 3      | 3  | 4           | 5  | 11 | 17 | 1   | .448 |
| R. Lavallée,   | M      | 73   | 28  | 31 | 5      | 0  | 2           | 5  | 3  | 16 | 1   | .425 |
| G. Fontaine    | M      | 64   | 27  | 27 | 8      | 3  | 3           | 9  | 8  | 21 | 1   | .422 |
| A. Nicole,     | B      | 51   | 16  | 21 | 4      | 1  | 1           | 6  | 4  | 15 | 0   | .412 |
| R. Normand,    | B      | 57   | 26  | 23 | 0      | 0  | 7           | 15 | 4  | 25 | 0   | .404 |
| J.M. Paquet,   | L      | 63   | 17  | 24 | 6      | 0  | 0           | 4  | 8  | 12 | 0   | .381 |
| L. Fortin,     | L      | 54   | 13  | 20 | 1      | 0  | 0           | 7  | 12 | 14 | 0   | .370 |
| G. Normand,    | B      | 43   | 11  | 15 | 1      | 1  | 1           | 1  | 4  | 17 | 0   | .349 |
| J.M. Langlois  | M-B    | 46   | 15  | 16 | 4      | 0  | 2           | 6  | 3  | 12 | 2   | .348 |
| C. Normand,    | B      | 41   | 7   | 14 | 0      | 1  | 0           | 2  | 7  | 8  | 1   | .341 |
| A. Fortin,     | IR     | 47   | 11  | 16 | 0      | 0  | 0           | 1  | 7  | 8  | 0   | .340 |
| D. Morin,      | IR     | 36   | 10  | 12 | 2      | 3  | 0           | 4  | 7  | 10 | 0   | .333 |
| A. Clouston    | IR     | 55   | 20  | 18 | 1      | 1  | 0           | 15 | 9  | 12 | 0   | .327 |
| R. Caron,      | B      | 51   | 14  | 16 | 0      | 0  | 1           | 11 | 11 | 11 | 0   | .314 |
| G. Mathurin,   | M      | 60   | 13  | 18 | 3      | 1  | 1           | 2  | 11 | 16 | 0   | .300 |
| J.M. Gaudreau  | IR     | 38   | 7   | 11 | 0      | 2  | 0           | 8  | 13 | 11 | 2   | .290 |
| R. Langlois,   | B      | 42   | 8   | 12 | 1      | 1  | 1           | 4  | 6  | 6  | 0   | .286 |
| J. Roy,        | IR     | 43   | 11  | 12 | 1      | 0  | 1           | 4  | 3  | 10 | 1   | .279 |
| M. Rousseau,   | M      | 41   | 10  | 11 | 1      | 1  | 0           | 1  | 7  | 9  | 0   | .268 |
| R. Gagné,      | M      | 64   | 14  | 17 | 2      | 0  | 0           | 5  | 5  | 8  | 1   | .266 |
| D. Corneau     | B      | 53   | 18  | 14 | 6      | 0  | 1           | 7  | 7  | 17 | 2   | .264 |
| R. Robin,      | B      | 61   | 18  | 15 | 1      | 2  | 0           | 5  | 11 | 8  | 2   | .246 |
| Mau. Gamache,  | M      | 37   | 15  | 9  | 2      | 0  | 0           | 8  | 5  | 4  | 1   | .243 |
| Frs Aubin,     | IR     | 59   | 12  | 14 | 3      | 0  | 0           | 1  | 4  | 15 | 1   | .237 |
| A. Fréchette,  | M      | 43   | 15  | 10 | 1      | 2  | 1           | 11 | 8  | 13 | 0   | .233 |
| C. Delagrave,  | IR     | 57   | 9   | 13 | 1      | 1  | 0           | 13 | 22 | 9  | 0   | .228 |
| J. Létourneau, | M      | 58   | 17  | 13 | 1      | 0  | 4           | 14 | 14 | 25 | 1   | .224 |
| Maj. Gamache,  | L      | 46   | 18  | 10 | 2      | 1  | 0           | 13 | 13 | 4  | 1   | .217 |
| J.M. Gauthier, | L      | 62   | 12  | 13 | 6      | 0  | 0           | 6  | 15 | 18 | 2   | .210 |
| A. Clavet,     | L      | 48   | 11  | 10 | 2      | 1  | 0           | 9  | 14 | 15 | 1   | .208 |
| R. Côté,       | IR     | 49   | 7   | 10 | 0      | 0  | 0           | 3  | 9  | 3  | 0   | .204 |
| M. Coulombe,   | B      | 41   | 9   | 8  | 3      | 0  | 0           | 7  | 5  | 7  | 1   | .195 |
| N. Labonté,    | L      | 44   | 8   | 8  | 2      | 0  | 0           | 3  | 11 | 10 | 0   | .182 |
| E. Caron,      | L      | 42   | 16  | 7  | 1      | 0  | 0           | 4  | 7  | 3  | 0   | .167 |

**Joueurs d'utilité: 35 apparitions ou moins**

| Noms                | Equipe | ab | pts | cs | 2b | 3b | cir. | bb | rb | pp | Sa. | Moy. |
|---------------------|--------|----|-----|----|----|----|------|----|----|----|-----|------|
| G. Paquet, M        |        | 8  | 3   | 4  | 0  | 0  | 1    | 0  | 1  | 4  | 0   | .500 |
| J.Y. Normand, B     |        | 19 | 7   | 9  | 5  | 0  | 1    | 0  | 3  | 9  | 0   | .474 |
| G. Turgeon, B       |        | 27 | 4   | 12 | 0  | 0  | 0    | 2  | 7  | 5  | 0   | .444 |
| G. Lacombe, M       |        | 25 | 6   | 10 | 2  | 1  | 0    | 1  | 2  | 11 | 0   | .400 |
| P. Lavallée, M      |        | 23 | 9   | 10 | 3  | 0  | 0    | 5  | 2  | 5  | 1   | .435 |
| J. Aubin, L         |        | 5  | 2   | 2  | 0  | 1  | 0    | 0  | 1  | 2  | 0   | .400 |
| D. Blais, M         |        | 11 | 3   | 4  | 0  | 0  | 0    | 2  | 3  | 5  | 0   | .364 |
| R. Mathurin, L      |        | 33 | 5   | 11 | 1  | 1  | 0    | 3  | 5  | 9  | 1   | .333 |
| D. Fréchette, L     |        | 32 | 4   | 10 | 0  | 0  | 0    | 2  | 6  | 6  | 0   | .313 |
| G.H. Barde, IR      |        | 32 | 6   | 8  | 0  | 0  | 0    | 1  | 4  | 4  | 0   | .250 |
| R. Fréchette, L     |        | 21 | 6   | 5  | 1  | 0  | 0    | 1  | 4  | 1  | 0   | .238 |
| D. Boulet, M        |        | 9  | 3   | 2  | 0  | 0  | 0    | 0  | 0  | 2  | 1   | .222 |
| M. Nicole, B        |        | 14 | 4   | 3  | 0  | 0  | 0    | 2  | 6  | 0  | 0   | .214 |
| J.Y. Messervier, IR |        | 19 | 5   | 4  | 0  | 0  | 0    | 1  | 4  | 1  | 1   | .211 |
| A. Lavallée, M      |        | 5  | 0   | 1  | 0  | 0  | 0    | 0  | 1  | 0  | 0   | .200 |
| Y. Paquet, M        |        | 28 | 3   | 5  | 0  | 0  | 0    | 1  | 3  | 7  | 0   | .179 |
| D. Laberge, M       |        | 19 | 2   | 3  | 1  | 1  | 0    | 5  | 6  | 5  | 0   | .158 |
| G.H. Mercier, IR    |        | 32 | 7   | 5  | 0  | 0  | 0    | 5  | 1  | 8  | 0   | .156 |
| J.M. Paquet, L      |        | 29 | 4   | 5  | 1  | 0  | 0    | 0  | 5  | 7  | 0   | .172 |
| R. Bernier, IR      |        | 8  | 0   | 1  | 0  | 0  | 0    | 3  | 2  | 0  | 0   | .125 |
| J.A. Messervier, IR |        | 0  | 0   | 0  | 0  | 0  | 0    | 0  | 0  | 1  | 0   | .000 |
| G. Gaumont, IR      |        | 2  | 0   | 0  | 0  | 0  | 0    | 0  | 2  | 1  | 0   | .000 |
| R. Létourneau, B    |        | 1  | 0   | 0  | 0  | 0  | 0    | 0  | 0  | 0  | 0   | .000 |
| R. Guimont, B       |        | 1  | 0   | 0  | 0  | 0  | 0    | 0  | 1  | 0  | 0   | .000 |

**MOYENNE AU CHAMP**

| Noms                           | Equipes | Ret. | Ass. | Er. | Moy. |
|--------------------------------|---------|------|------|-----|------|
| G. Normand, Bûcheron           |         | 6    | 0    | 0   | 1000 |
| R. Robin, Bûcheron             |         | 133  | 8    | 5   | .966 |
| A. Clouston, Industrie Roy     |         | 114  | 4    | 5   | .959 |
| G. Fontaine, Manoir Taché      |         | 104  | 5    | 5   | .956 |
| M. Coulombe, Bûcheron          |         | 65   | 2    | 5   | .931 |
| J.-M. Mathurin, Hector Leclerc |         | 96   | 9    | 7   | .928 |
| A. Nicole, Bûcheron            |         | 19   | 5    | 2   | .923 |
| A. Fortin, Industries Roy      |         | 94   | 4    | 9   | .916 |
| R. Normand, Bûcheron           |         | 47   | 23   | 7   | .909 |
| J.-M. Langlois, Bûcheron       |         | 3    | 22   | 3   | .893 |
| J.-M. Paquet, Hector Leclerc   |         | 57   | 24   | 10  | .890 |
| A. Clavet, Hector Leclerc      |         | 63   | 10   | 9   | .830 |
| A. Fréchette, Manoir Taché     |         | 7    | 15   | 3   | .880 |
| J. Létourneau, Manoir Taché    |         | 41   | 2    | 6   | .878 |
| R. Lavallée, Manoir Taché      |         | 69   | 7    | 11  | .874 |

|               |                |    |    |    |      |
|---------------|----------------|----|----|----|------|
| D. Corneau    | Bûcheron       | 16 | 10 | 4  | .867 |
| C. Corneau    | Industries Roy | 27 | 34 | 10 | .859 |
| E. Leclerc    | Hector Leclerc | 5  | 13 | 3  | .857 |
| F. Aubin      | Industries Roy | 26 | 19 | 9  | .833 |
| R. Caron      | Bûcheron       | 17 | 17 | 7  | .829 |
| C. Delagrave  | Industries Roy | 35 | 3  | 8  | .826 |
| G.-H. Mercier | Industries Roy | 9  | 14 | 5  | .821 |
| Maj. Gamache  | Hector Leclerc | 32 | 2  | 8  | .810 |
| L. Fortin     | Hector Leclerc | 22 | 31 | 13 | .803 |

**LES MENEURS**

|                 |             |                |    |
|-----------------|-------------|----------------|----|
| Points comptés  | R. Lavallée | Manoir Taché   | 28 |
| Coups sûrs      | R. Lavallée | Manoir Taché   | 31 |
| Deux buts       | G. Fontaine | Manoir Taché   | 8  |
| Trois buts      | E. Leclerc  | Hector Leclerc | 4  |
| " "             | C. Corneau  | Industries Roy | 4  |
| " "             | G. Fontaine | Manoir Taché   | 4  |
| " "             | D. Morin    | Industries Roy | 4  |
| Circuits        | R. Normand  | Le Bûcheron    | 7  |
| Points produits | R. Normand  | Le Bûcheron    | 25 |

**Maple Leafs 57-58**

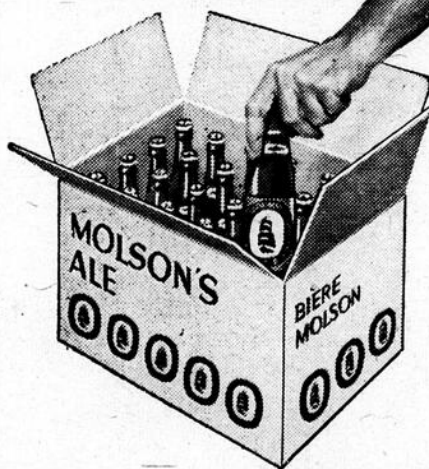
Trente-six joueurs se rapportent au camp d'entraînement des Maple Leafs de Toronto de la Ligue Nationale de hockey, à Sudbury, en Ontario, le 17 septembre. Billy Reay, nouvel instructeur des Leafs, a révélé que certains joueurs ont déjà chaussé les patins à deux arènes de la banlieue de Toronto. Le groupe comprendra trois gardiens de buts, neuf joueurs de défense, sept joueurs de centre, huit ailiers droits et neuf ailiers gauches, assez de matériel pour former un bon club représentatif.



"Ah!... une MOLSON  
complète le tableau!"

En toute occasion on préfère...

une MOLSON généreuse et légère!



Aucune partie de plaisir n'est vraiment complète sans une bonne Molson: c'est l'avis général... et celui des sportifs en particulier! A la fois généreuse et légère, moelleuse sans être alourdissante, elle satisfait pleinement les amateurs les plus exigeants. Aux repas, comme entre les repas, c'est la bière que tous préfèrent!

"Une MOL pour moi!"



**S. BOUFFARD LTEE**

AGENT DISTRIBUTEUR

125, rue Fraser, Lévis, Tél.: TE 7-1834

## Les Ateliers Mercier, Enr.

— VOUS PAYENT LE PLUS HAUT PRIX —  
pour votre ancien mobilier de salon, lorsque  
vous faites l'achat d'un ameublement neuf.

Fabrication de meubles rembourrés sur commande,  
réparation et transformation.

**P.-E. MERCIER, PROP.**

82, rue Ste-Brigitte MONTMAGNY Tél.: 535

# SOFTBALL

**LUNDI, 9 septembre**  
(Série semi-finale "A" 3 de 5)  
Le Bûcheron 8, Ind. Roy 5  
(Le Bûcheron en avant 2-1)

|                | Prs | Cs | Er |
|----------------|-----|----|----|
| Le Bûcheron    | 8   | 11 | 5  |
| Industries Roy | 5   | 5  | 3  |

Lanceur gagnant: Robert Bob Normand.

Lanceur perdant: Jules Roy.  
Deux buts: M. Coulombe (2),  
Robert "Bob" Normand.

Trois coups sûrs: Jules Roy.

— ★ —

**MERCREDI, 11 septembre**  
(Série semi-finale "B" 3 de 5)  
Man. Taché 15, H. Leclerc 5  
(Man. Taché en avant 2 à 1)

|                | Prs | Cs | Er |
|----------------|-----|----|----|
| Manoir Taché   | 15  | 11 | 8  |
| Hector Leclerc | 5   | 6  | 9  |

Lanceur gagnant: André Fréchette.

Lanceur perdant: Réginald Mathurin.

Circuit: Jacques Létourneau.

Deux buts: M. Gamache, K.  
Lavallée et J. Lavallée.

— ★ —

**JEUDI, 12 septembre**  
(Série semi-finale "A" 3 de 5)  
Le Bûcheron 10, Ind. Roy 9

Cette partie fut jouée sous  
"protêt" et ce dernier fut logé  
par le club Industries Roy, allé-  
gant que Le Bûcheron alignait  
sur son alignement le jeune jou-  
eur de calibre junior, Philippe  
Aubin, qui a déjà figuré dans la  
série "B" pour l'équipe Hector  
Leclerc. Avant la partie, Le Bû-  
cheron avait également logé un  
protêt contestant l'éligibilité du  
joueur Claude Delagrave, champ-  
centre, du club Industries Roy.

|                | Prs | Cs | Er |
|----------------|-----|----|----|
| Le Bûcheron    | 10  | 8  | 4  |
| Industries Roy | 9   | 8  | 7  |

Lanceur gagnant: Robert Bob Normand (3-1).

Lanceur perdant: Jules Roy.

Circuits: Robert "Bob" Nor-  
mand (2).

## Le 'Tanguay Automobile' remporte le championnat de la Ligue Junior et le trophée "Bourassa Auto"

Le club Tanguay Automobile  
a remporté mardi soir dernier les  
honneurs de la série finale 3 de  
5 de la ligue Junior par trois  
gains contre une défaite, en  
triomphant du club de la Légion  
Canadienne par le compte de 19  
à 15, et ainsi se mériter le tro-  
phée "Bourassa Auto", emblème  
du championnat de la ligue.

Pour les nouveaux champions,  
Pierre Minville et Raynald Lé-  
tourneau se sont signalés avec un  
coup de trois buts chacun tandis  
que Raymond Bernier et Jos.-E.  
Roy se signalaient également  
avec chacun un coup de deux  
buts.

Le lanceur Claude Marois rem-  
portait ainsi sa sixième victoire  
en sept parties au cours des sé-  
ries éliminatoires.

Pour les perdants, Léo Royer  
a réussi un triple; Yvon Paquet  
réussissait deux coups de deux  
buts et Claude Paquet, Marcel  
Létourneau et Claude Gaumond  
obtenaient chacun un coup sûr.

Après la rencontre, M. Jean-  
Baptiste Paquet, vice-président  
de la ligue Junior de balle-molle,  
accompagnés du secrétaire de la  
ligue, M. Cyrille Leclerc et du  
marqueur officiel, M. Pierre Col-  
lin, remettait au nouveau cham-  
pion le trophée "Bourassa Auto"  
et félicitait les vainqueurs de  
leurs magnifiques succès rempor-  
tés au cours de la saison.

Voici le sommaire de la partie:

|              | Pts | Cs | Er |
|--------------|-----|----|----|
| Tanguay Auto | 19  | 14 | 7  |
| Légion Can.  | 15  | 13 | 7  |

Lanceur gagnant: Claude Ma-  
rois (6-1).

Lanceur perdant: Denis Bou-  
let (1-3).

## BASEBALL

### CLASSEMENT

(Au matin du vendredi, 13 sept.)

#### Ligue AMERICAINE

|             | G. | P. | Moy. | Diff.  |
|-------------|----|----|------|--------|
| New York    | 88 | 52 | .629 | —      |
| Chicago     | 82 | 56 | .594 | 5      |
| Boston      | 75 | 64 | .540 | 12 1/2 |
| Détroit     | 72 | 67 | .518 | 15 1/2 |
| Cleveland   | 67 | 71 | .486 | 20     |
| Baltimore   | 66 | 72 | .478 | 21     |
| Kansas City | 52 | 85 | .380 | 34 1/2 |
| Washington  | 52 | 87 | .374 | 35 1/2 |

#### Ligue NATIONALE

|              | G. | P. | Moy. | Diff.  |
|--------------|----|----|------|--------|
| Milwaukee    | 85 | 54 | .612 | —      |
| St-Louis     | 80 | 59 | .576 | 5      |
| Brooklyn     | 78 | 63 | .553 | 8      |
| Cincinnati   | 71 | 68 | .511 | 14     |
| Philadelphie | 70 | 71 | .496 | 16     |
| New York     | 67 | 75 | .472 | 19 1/2 |
| Pittsburgh   | 55 | 85 | .393 | 30 1/2 |
| Chicago      | 53 | 84 | .387 | 31     |

## FOOTBALL

### CLASSEMENT

#### BIG FOUR

|          | G | P | Pp | Pc  | Pts |
|----------|---|---|----|-----|-----|
| Hamilton | 3 | 1 | 84 | 43  | 6   |
| Ottawa   | 3 | 1 | 80 | 62  | 6   |
| Montréal | 2 | 2 | 73 | 88  | 4   |
| Toronto  | 0 | 4 | 62 | 106 | 0   |

Trois buts: Raynald Langlois.

La Direction de la ligue rendra  
une décision en marge de ces pro-  
têts dès qu'ils seront soumis.

#### PROCHAINES JOUTES

**LUNDI, 16 septembre**  
(Série semi-finale "B" 3 de 5)  
H. Leclerc vs Man. Taché  
**MARDI, 17 septembre**  
(Série semi-finale "A" 3 de 5)  
Ind. Roy vs Le Bûcheron  
N. B. — Si le protêt est accor-  
dé au club Industries Roy.  
**MERCREDI, 18 septembre**  
(Série semi-finale "B" 3 de 5)  
Man. Taché vs H. Leclerc  
(Si nécessaire)

## MONTMAGNY TIRE SHOP

RUE ST-JEAN-BAPTISTE TEL.: 613 511

Spécialité de pneus neufs Dunlop et  
de pneus d'hiver Cylinder Traction Rib.  
Vulcanisation — Ressemelage

Vente de pneus usagés de toutes grandeurs.



**Seagram's V.O.**

*Servez Seagram*  
*en toute confiance*

**Seagram's Golden Gin**

## Cours de conversation anglaise

Cours par correspondance sur les  
sujets suivants

### COMPTABILITE

#### MATHEMATIQUE

#### COURS COMMERCIAL

#### DROIT COMMERCIAL

#### LOI DES BANQUES

#### LETTRE DE CHANGE, ETC.

#### IMPOT SUR LE REVENU

#### PHYSIQUE

Cours préparatoires aux examens de  
l'Instruction Publique

Ecole Commerciale

**LORTIE**

Business College

18, Palais de Justice. — Montmagny — Tél.: 722

**1** même homme... **2** comptes en banque!



**L'un pour épargner...** Les sommes  
déposées régulièrement ont bien meilleu-  
re chance de grossir substantiellement  
votre COMPTE D'ÉPARGNE de la Banque  
Royale, si vous n'y puisez jamais et si  
vous laissez s'accumuler les intérêts.

"Mais", direz-vous, "j'ai des comptes  
à payer et, par conséquent, nombre de  
chèques à écrire. Comment faire?"

C'est tout simple... quand vous pos-  
sédez un COMPTE DE CHÈQUES indé-  
pendant.

#### L'autre pour faire des paiements

... Pour payer vos comptes, vous n'avez  
qu'à utiliser un COMPTE DE CHÈQUES de  
la Banque Royale. Cela vous fait écono-  
miser des frais de chèques et du temps  
à la banque... et cela fait aussi plus  
"homme d'affaires". En outre, la ban-  
que vous envoie tous les trois mois un  
état de compte détaillé ainsi que vos  
chèques encaissés qui constituent un  
reçu irréfutable des sommes versées.

La nouvelle "MÉTHODE DEUX COMPTES"  
de la Banque Royale du Canada simpli-  
fie et facilite l'épargne et donne du "sé-  
rieux" à vos opérations courantes.  
Faites-en l'essai. Renseignez-vous dans  
une de nos succursales

**LA BANQUE ROYALE  
DU CANADA**

Succursale Montmagny:  
J.-L.-M. Furois, Gérant.

## A travers les comtés québécois

### Au détriment des Canadiens!

Ce sont les méthodes d'expéditions massives (le dumping) qui viennent désorganiser le marché canadien et dresser des entraves à la production de nos fabriques de textiles. Les fabricants américains et japonais profitent de la tolérance douanière qui s'exerce en leur faveur pour inonder le marché canadien des produits provenant d'une main-d'œuvre peu rémunérée et se débarrasser ainsi de leurs surplus à des conditions avantageuses, au détriment même de l'industrie.

"L'Echo de Louiseville"  
Louiseville, Québec.

### Est-ce démocratique?

Les deux partis traditionnels, dont M. Coldwell dit qu'ils ne diffèrent pas l'un de l'autre, ont obtenu plus de 80 pour cent des voix. On peut alors se demander s'il est démocratique pour un parti minoritaire de prétendre dicter sa politique à un gouvernement sans avoir la responsabilité du pouvoir.

"La Presse"  
Montréal, Québec.

### Ce qu'on ne pardonne pas à Radio-Canada

Ce qu'on ne peut pardonner à Radio-Canada c'est de se prétendre au-dessus de la loi. Une attitude semblable démontre combien dangereux peut devenir cet organisme si on ne s'empresse pas de le mater.

"Montréal-Matin"  
Montréal, Québec.

### Une réduction intelligente

Il y a vingt ans, il n'y avait qu'un fonctionnaire fédéral par deux cents Canadiens. Aujourd'hui, il y en a un pour quatre-vingt-dix. Sur le plan de l'embauchage, il y avait alors un fonctionnaire pour quatre-vingt autres travailleurs canadiens et aujourd'hui ce chiffre est tombé à trente.

"La Voix de l'Est"  
Granby, Québec.

### Répercussion d'un changement

Si un homme voit sa fortune amoindrie à cause de mauvaises affaires ou d'impôts exagérés, il lui faudra réduire son train de vie, congédier du personnel, limiter ses dépenses, restreindre ses charités, etc. Des dizaines de personnes, et parfois des centaines, ont souffert directement des malheurs d'un homme riche obligé soudain de modifier ses habitudes.

Berthierville, Québec.  
"Le Courrier de Berthier"

### Il faudrait savoir...

Puisque M. Coldwell avoue en ses propres termes qu'il n'est guère socialiste, pourquoi confie-t-il de diriger un parti censément socialiste?

"La Patrie"  
Montréal, Québec.

### "L'homme entier"

L'homme entier, c'est l'homme qui a les deux pieds sur la terre mais dont l'âme est l'image de Dieu. L'homme fait de matière et de spirituel, de naturel et de surnaturel, l'homme racheté par le Christ. Nous ne remplissons pas notre mission si nous ne développons chez nos enfants que la partie naturelle de l'homme en laissant de côté ce qu'il y a de plus important en lui, sa formation religieuse.

"L'Enseignement"

### Le buveur modéré

Lors d'un récent congrès de la "United Church of Canada", le Rév. Aubrey Jones, de Hamilton, faisait les importantes déclarations suivantes, telles que reproduites dans la revue "Times": "Je crois en toute conscience que la "United Church" devrait dresser un programme à l'intention du buveur modéré.

Nous devrions être très clair et très précis dans notre terminologie, en définissant le buveur modéré.

Il désigne une personne qui consomme de l'alcool, d'une façon non excessive, socialement, et pour son propre plaisir.

"L'Ordre"

## FAITS, MEFAITS, FORFAITS

### Un horrible monstre marin

New Bedford, Mass. — S'il faut en croire la description qu'en rapportèrent les hommes d'un petit navire, c'est vraiment un monstre dans toute l'acceptation du terme. Écoutons plutôt le capitaine Robert Smith nous le décrire: "il avait une tête d'alligator, dit-il, le corps d'un phoque, et une crinière hérissée. Il ne s'agit pas d'un cétacé, ajouta le capitaine, et nous l'avons aperçu à quelques 120 milles des côtes".

### Tantôt pompier, tantôt incendiaire

Redding, Conn. — Agé de 22 ans Robert Kratky se livre à deux activités différentes: il met le feu et le combat ensuite. Mais le petit jeu ne pouvait durer indéfiniment. Aussi la police d'Etat lui mit la main au collet au moment où il combattait comme volontaire un incendie dont les dégâts sont évalués à \$50,000 incendie qu'il avait allumé lui-même.

### Discours mortel!

Newcastle-on-Tyne, Angleterre — Lors d'une assemblée

évangéliste, Albert Henry Cook, âgé de 76 ans, révéla qu'il n'avait pas connu de maladie durant toute sa vie et dit sa reconnaissance pour ce bonheur qui lui fut accordé. Aussitôt son allocution terminée, il s'assit, bailla et mourut. Le pasteur qui dirigeait la cérémonie s'écria aussitôt: "Ce fut un discours émouvant qu'il nous fit avant de dépasser. L'assistance était bouleversée".

### Le Rock "n" roll interdit en Bulgarie

Vienne — Un voyageur qui arrive d'un récent séjour en Bulgarie a déclaré, mardi, que le chef d'orchestre tchèque, Karel Vlach, a contremandé les trois derniers d'une série de concerts qu'il devait donner à Sofia. La raison est qu'il est interdit de jouer le rock "n" roll en Bulgarie.

### Le premier verre... mais sûrement le dernier

Greenwich, Angleterre — M. Thomas Stephen McGovern, accusé d'avoir conduit sa voiture alors que ses facultés étaient affaiblies, a été condamné, sa-

medi, à perdre son permis pour une période d'un an. C'était la première fois de sa vie qu'il prenait un verre...

### Autobus géants

Johannesburg, Afrique du Sud — Johannesburg aura bientôt le plus grand nombre d'autobus à deux étages dans le monde. Ces autobus, présentement en construction en Angleterre, seront mis en service l'an prochain. Les 40 trolley-bus et les 10 autobus auront chacun une capacité de 105 voyageurs.

### L'étoile dans le tunnel

Hoboken, New-Jersey — L'actrice suédoise Inger Stevens était au nombre d'une vingtaine d'artistes et accessoires qui furent intoxiqués samedi par du monoxyde de carbone dans un tunnel sous les rives du fleuve Hudson. Miss Stevens et un employé aux accessoires furent conduits à l'hôpital puis relâchés après avoir reçu des soins. Selon les détectives, l'empoisonnement fut causé par les générateurs servant à faire fonctionner les projecteurs. La troupe avait commencé à tourner un film dans ce tunnel deux jours auparavant.

## La semaine hors de nos frontières

● MOSCOU — L'épouse de l'ancien président des Etats-Unis, Mme Eleanor Roosevelt, a téléphoné lundi, au Ministre des Affaires Etrangères de la Russie, M. Andrei Gromyko et a eu avec lui un entretien de près d'une heure.

● PARIS — On rapporte de source officielle que le gouvernement français aurait l'intention de demander aux travailleurs de ne pas réclamer de hausses de salaires durant les prochains six mois, afin de mener à bien la lutte qu'il a entreprise contre l'inflation. On aurait déjà approché les unions ouvrières à cet effet.

● NICOSIE — Le gouverneur de Chypre, Sir John Harding, a fait part de nouvelles mesures de relâchement des lois anti-terroristes. Il a aboli la peine de mort pour le port d'armes, réduit la peine pour ce délit à l'emprisonnement à vie et également modifié les peines pour les attentats à la bombe.

● TEL-AVIV — On apprend de sources diplomatiques que le gouvernement israélien aurait l'intention de demander au Canada de lever son interdiction sur une commande de chasseurs réactés faite à une firme canadienne l'an dernier. Israël appuierait sa requête en invoquant la situation tendue qui existe présentement au Moyen-Orient. On se souvient que le 31 octobre dernier, le gouvernement canadien a suspendu tous les envois d'armes à Israël.

● NATIONS-UNIES — Mme Maria Maletier, épouse divorcée du chef militaire des patriotes hongrois, a présenté une requête aux Nations-Unies, demandant de l'aide à libérer son ex-mari. "Le général Maletier, dit la requête, a été arrêté de façon perfide, alors qu'il négociait à titre d'officier durant la trêve, en violation flagrante des normes du monde civilisé et de la tradition d'honneur militaire remontant à plusieurs siècles."

● LONDRES — Anastas Mikoyan, vice-premier ministre de l'Union Soviétique rempla-

cerait Boulganine, comme premier ministre. C'est ce que déclare le Daily Telegraph, qui ajoute que Mikoyan prendra le poste avant la fin du mois.

● NEW HAVEN, Conn. — Une cour fédérale d'appel a rejeté les accusations de conspiration portées contre cinq chefs communistes trouvés coupables en mars dernier, selon la loi Smith. Le tribunal a déclaré que le gouvernement n'avait pu fournir de témoignages prouvant que les cinq avaient conspiré en vue de renverser le gouvernement.

● LA NOUVELLE-DELHI — Le premier ministre Jawaharlal Nehru a annoncé que le gouvernement indien accueillerait avec empressement un

prêt américain de l'ordre de 500 à 600 millions de dollars comme moyen de résoudre les présentes difficultés économiques, assez aiguës, du pays. Il

● BELGRADE — Le ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, M. Koca Popovic, a donné jeudi, au secrétaire du Foreign Office, M. Selwyn Lloyd, l'assurance que son pays a la ferme intention de rester indépendant de Moscou.

● CASTELGANDOLFO, Italie. — Sa Sainteté le Pape Pie XII a ordonné à tous les prêtres et religieux de Hongrie de cesser toute activité de caractère politique, qu'il s'agisse d'une activité directe ou indirecte.



# DE KUYPER

## blended GIN

La vraie saveur de Hollande

### AUBAINES

Bateaux — Moteurs hors-bord  
MERCURY — ELTO  
REMORQUES — GROS ESCOMPES

## RAYCO MARINE & ACC.

29 St-Thomas      Tél.: 758

## Wilfrid Leblanc

### MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque  
"QUAKER"

## "FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme:  
porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

### CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de  
construction, ciment, bardeaux d'asphalte et  
d'amiante, papier à couverture, clous, etc.  
Assortiment complet les fameuses peintures  
Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.

35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY

### CINEMA TACHE

Ven. Sam. - 13 et 14 septembre  
**QUATRE ETRANGES CAVALIERS**  
Couleurs  
John Payne, Elizabeth Scott

Dim. Lun. Mar. - 15, 16, 17 septembre  
**ROI DES TRAPPEURS**  
Couleurs  
Fess Parker, Buddy Ebsen

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 18, 19, 20, 21 sept.  
**PLOMB POUR L'INSPECTEUR**  
Kim Novak - Fred McMurray

### CINEMA LAFONTAINE

Sam. Dim. Lun. - 14, 15, 16 septembre  
**L'OR ET L'AMOUR**  
Virginia Mayo, Robert Stack  
Admission pour ce film 0.68

### ATTRACTION SPECIALE

Jeudi, 19 septembre  
**GRANDE REVUE DE MODES**  
à 8.30 hres p.m.  
Billet en vente aux cinémas  
LAFONTAINE et TACHE